

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris; — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 41 fr. broché, — 46 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT
13, QUAI VOLTAIRE
SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 754. — 23 Sept. 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION
13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT



L'ÉVACUATION PRUSSIENNE. — Le départ de l'état-major. — Le feld-maréchal du 4^e corps et sa famille sur la route de Saint-Denis à Beauvais, le 12 septembre. — (Croquis de M. Kauffmann.)

COURRIER DE PARIS

Si les peuples avaient un peu plus de souci de leurs propres intérêts, si l'humanité, au lieu de s'engouer follement pour les lauriers rouges de la guerre, était plus reconnaissante envers les hommes de travail et de science qui concourent aux œuvres vraiment utiles, la semaine qui vient de s'écouler tiendrait une des places d'honneur dans l'histoire du dix-neuvième siècle.

Après le percement de l'isthme de Suez, en effet, le percement du mont Cenis restera un des plus merveilleux ouvrages de notre temps, un des défis les plus audacieux jetés par le génie de l'homme au sphinx de l'impossibilité.

L'inauguration du tunnel gigantesque a, comme toujours, donné tort aux prophéties hostiles des routiniers, qui toujours commencent par la négation. Nous n'avons pas oublié ce bon M. Babinet, déclarant, il y a six ans, que si jamais on parvenait à poser un câble électrique entre l'Amérique et l'Europe, il ne fonctionnerait pas pendant quinze jours.

De même les locomotives devaient tourner sur place sans avancer, de même aussi quelques *savantissimi doctores* avaient juré que les voyageurs seraient asphyxiés au milieu du tunnel par la raréfaction de l'air. Ce n'est pas sans quelque inquiétude que nous avons vu partir ceux de nos infortunés collègues qui s'en allaient ainsi au sacrifice. Quelques-uns firent leur testament.

Mais non! tous sauvés! Merci, mon Dieu!...

Constatons, du reste, que, même asphyxie à part, les fonctions d'inaugurateur sont une des plus pénibles corvées qu'un homme de plume puisse être appelé à remplir, aujourd'hui surtout qu'on en a perdu l'habitude.

Jadis c'était différent, bien différent. L'inauguration était une position sociale. Chaque journal avait son inaugurateur, comme il a son coupeur de faits-divers, un type bien curieux que votre serviteur décrivait naguère dans la *Comédie du voyage*.

Ils étaient deux ou trois, ce brave Félix Mornand en tête, qui avaient élevé cette spécialité à la hauteur d'un sacerdoce.

Mornand vivait, on peut le dire, avec sa malle sous son bras. N'importe à quelle heure, n'importe à quelle époque de l'année, on pouvait lui dire : Marche! et il marchait.

Un jour même, il circula à ce propos, une anecdote pyramidale. Un pari avait été fait. A deux heures du matin trois journalistes s'acheminent vers la maison qu'habitait Mornand au coin de la rue des Martyrs. Ils se font tirer le cordon, non sans peine, montent à l'étage qu'ils connaissaient et sonnent vivement.

On entend les pas d'une pantoufle frottant sur le parquet, puis, avant même qu'on ait ouvert, une voix crie à travers la porte :

— C'est pour une inauguration, n'est-ce pas? attendez, je vais être habillé dans dix minutes.

Notez que, pour remplir convenablement le métier d'inaugurateur, il fallait des grâces d'État toute particulières.

D'abord la faculté de dormir, n'importe sur quoi. Puis celle de digérer, n'importe quoi. Enfin, celle d'écouter n'importe quoi.

Mornand était prodigieux sous ces trois rapports.

Aussitôt qu'il était assis sur une banquettes de chemin de fer, il rêvait. Cela durait au besoin pendant trois cents lieues. Quant aux lits d'auberge, rien ne l'épouvantait en ce genre. Lui-même disait plaisamment :

— Je suis le Mithridate des punaises.

Ce qui était plus dur encore que les sommeils

aventureux, c'étaient les diners refroidis, rédigés tous suivant la même et invariable formule.

Oh! l'éternelle sauce blanche qui, en attendant trop longtemps, s'est figée et métamorphosée en onguent! Oh! les poulets envoyés tout cuits de Paris, dans un jus, et réchauffés à l'arrivée. Oh! les entremets sucrés, légendaires, arrivés dans le fourgon des bagages.

Mornand, avec sa vaste carrure, défiait tout cela. Il engraisait toujours, il engraisait quand même.

Quant aux discours (le plus terrible côté de la chose), non-seulement il les écoutait en stoïque, sans broncher jamais, mais encore il avait toujours dans sa poche une petite harangue rédigée de manière à servir dans toutes les occasions.

— Vous comprenez, disait-il, s'il manque quelque chose au programme, cela bouche un trou.

Pauvre Mornand! comme il aurait été heureux de traverser le premier le mont Cenis! Mais il y a longtemps déjà qu'il a fait son dernier voyage sur un parcours qu'hélas des millions de voyageurs avaient inauguré avant lui...

A propos d'inaugurateurs, nous avons eu la joie de voir reparaître, en cette huitaine, Orélie I^{er}, cet ex-avoué de Périgueux, qui inaugura un trône en Araucanie.

C'est une carrière bien ingrate que l'ancien basochien a choisie là, surtout par le temps qui court. Faire la place pour la félicité des peuples devient un métier impossible. Orélie l'a reconnu sans doute, car il a repris le paquebot à toute vitesse pour s'éloigner de ses sujets idolâtres.

Ce qui atteste également un certain dégoût des grandeurs chez notre ancienne connaissance, c'est que M. de Tonnens paraît vouloir s'adonner à une nouvelle industrie. L'infortuné n'a pas eu la main heureuse.

La condition d'inventeur est peut-être, après celle de roi, la moins digne d'envie. C'est pourtant celle qu'Orélie a choisie lui-même dans une lettre qu'il signe : *Roi d'Araucanie et de Patagonie ou nouvelle France*.

M. de Tonnens a appris *urbi et orbi* qu'il a fait plusieurs découvertes, dont la plus importante pour le moment est une invention pour neutraliser les projectiles lancés par les armes à feu.

« On dira peut-être, ajoute Orélie I^{er}, que ce n'est pas possible; je réponds d'avance à cette objection qu'avant la découverte par Franklin du paratonnerre, on croyait aussi qu'il n'était pas possible de neutraliser l'électricité des nuages, et cependant la réalité est venue prouver que cela n'était pas. »

Tant de candeur émeut. Cependant il nous est venu à l'esprit une objection qui a un peu fait chanceler notre foi dans la neutralisation des projectiles, comme dit l'avoué-souverain-savant.

Lui-même, dans la lutte dont nous avons reproduit un fragment, raconte qu'il a dû se cacher rigoureusement pour se soustraire à ses ennemis, qui l'auraient mis à mal. Quelle belle occasion il a manquée là d'expérimenter son système!

A sa place, loin de me cacher, je me serais fait prendre, et j'aurais dit :

— Je demande à être fusillé!

Vous voyez d'ici l'effet foudroyant.

Orélie I^{er} se place devant le peloton, muni de son appareil neutralisateur. Détonation sur toute la ligne. Quand la fumée se dissipe, les Patagons aperçoivent leur roi qui jongle tranquillement avec les douze balles. Ils sont frappés de stupeur, tombent à ses pieds, le proclament non-seulement souverain, mais dieu. En même temps il fait dresser un rapport de l'expérience, prend des brevets en Europe et perçoit à la fois des appointements comme monarque, des redevances comme divinité, et des revenus comme inventeur.

Ah! Sire, quelle belle occasion vous avez laissé échapper. Si vous retourniez, dites?...

Pour revenir à Paris et laisser la Patagonie en repos, enregistrons un deuil.

Le Théâtre-Italien se meurt, le Théâtre-Italien est mort.

M. Bagier, qui avait résisté jusqu'au bout avec un rare héroïsme, a fini par se rendre, je veux dire qu'il cède la place à un plus audacieux.

Celui-là, jusqu'à présent, ne s'est pas présenté, et la salle Ventadour est à louer.

Quelles destinées lui sont réservées? Quelle nouvelle transformation viendra grossir le nombre de ses métamorphoses? car avant de devenir le sanctuaire de l'*ut dièze*, le temple des cavatines et des morceaux de bravoure, la salle Ventadour avait passé déjà par de singulières épreuves.

Elle eut ses heures splendides sous le nom de théâtre de la Renaissance. C'est là que le romantisme fit représenter plusieurs de ses principales œuvres. C'est là que Frédéric Soulié obtint un de ses plus éclatants succès avec *Diane de Chivry*.

La salle Ventadour eut aussi ses heures de ridicule avec le *Théâtre nautique*, la plus drôle d'idée qui ait jamais germé dans un cerveau.

On avait remplacé le *parterre* par un *parcau*.

A l'endroit où s'alignent d'ordinaire les stalles, on avait creusé un grand bassin sur lequel des bateaux se-livraient à des manœuvres fantaisistes avec des effets hydrauliques et des naufrages de poche.

On assure que plusieurs compétiteurs sont sur les rangs pour installer diverses entreprises aux Italiens. Il ne serait pourtant pas impossible que le théâtre, au dernier moment, conservât sa destination. Les uns parlent pour le diriger de M. Strakosch, les autres de Tamberlick, qui, après avoir opéré lui-même si admirablement, présiderait au succès des autres. Attendons pour savoir.

A une autre extrémité de Paris des bruits sinistres ont couru. On a prétendu que l'Odéon serait fermé.

Que non pas!

Il réouvrira si bien, que déjà tout son programme est fait; mais les vacances font un tel vide dans le quartier Latin, que la direction a demandé grâce jusqu'au 15 octobre.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est de voir un si beau local rester inutile pendant plusieurs mois tous les ans. Que n'a-t-on accueilli la proposition sérieuse du monsieur qui demandait à l'exploiter pendant la clôture comme cave à champignons.

Le cryptogame et la tragédie, deux choses faites pour s'entendre.

Au Conservatoire, grand branlebas.

M. Ambroise Thomas, qui s'était d'abord laissé circonvenir par les doléances, a compris qu'il fallait tailler dans le vif, et a mis à la retraite un certain nombre de vétérans.

Naturellement les colères soulevées par cette mesure sont grandes.

Un des évineés tempêtait l'autre jour :

— Comprend-on cela, je n'ai que soixante-neuf ans, et Auber, notre directeur d'hier, en avait quatre-vingt-cinq.

— Dame, mon cher, lui répondit le journaliste X..., dans le sein duquel il épanchait sa bile, c'était par la même raison qui fait que la Vénus de Milo est une antiquité, et non pas une vieillerie.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

Un nouveau message émané de l'illustre chef du pouvoir exécutif, aujourd'hui Président de la République française, a été présenté et lu en séance publique à l'Assemblée par M. le ministre de l'instruction publique et des cultes.

Ce document avait une grande importance dans les conditions surtout où il a été communiqué au pouvoir que le suffrage universel a revêtu d'une autorité souveraine, et qui l'a affirmé dans une occasion récente.

Le Gouvernement a tenu à faire connaître à l'Assemblée, dont il relève, son programme et sa pensée tout entière au moment où ils allaient se séparer après des travaux si considérables entrepris ensemble. Dans un langage que quelques-uns ont critiqué et que beaucoup ont approuvé, et qui avait tout au moins le mérite habituel de M. Thiers, la clarté et la précision, il a indiqué à grands traits à quelles études et à quelles occupations graves allaient être employées les quelques semaines de vacances dont l'Assemblée éprouvait un légitime besoin.

Ce ne sera le repos pour personne; mais, pour les membres de l'Assemblée, un moyen de mieux apprécier les besoins et les sentiments des populations au milieu desquelles ils allaient se retremper, et, pour le Gouvernement, celui d'étudier plus profondément les questions qui devront être résolues dans la session prochaine.

Il en est qui fatalement n'ont pu être abordées. D'autres, à peine effleurées, ont été ajournées. Ainsi la loi sur la réorganisation de l'armée, loi capitale qui exercera une large influence sur l'avenir du pays, et quelques lois de finances qui demandent un examen sérieux par la masse des intérêts complexes qu'elles touchent, et, entre autres, la loi qui frappe les matières textiles.

Le message du Président de la République rend hommage au patriotisme de l'Assemblée, qui n'a reculé devant aucune fatigue et aucun devoir pour rendre au pays le repos, et la grandeur des résultats acquis lui paraît un sûr garant de ceux que nous promet l'avenir.

D'ailleurs, en l'absence de l'Assemblée, le Gouvernement accepte nettement l'entière et absolue responsabilité de ses actes.

A la dernière heure, et lorsque l'Assemblée avait fixé la reprise de ses travaux au 4 décembre prochain — et peut-être eût-elle préféré celle du 13 novembre indiquée par un certain nombre de ses membres, — M. de Rémusat est monté à la tribune et a présenté un projet de loi par lequel l'Assemblée ratifierait d'avance les articles d'une convention qui aurait pour effet immédiat, l'évacuation par l'armée allemande, de six départements, l'Aisne, l'Aube, la Côte-d'Or, le Jura, la Haute-Saône, le Doubs, qui aux termes du traité de paix, ne devaient être abandonnés que dans huit mois.

Une plus large latitude laissée à l'entrée des produits de l'Alsace-Lorraine et une modification dans les tarifs douaniers, étaient le prix auquel on achetait cette évacuation, qui avait pour avantage de libérer une notable partie du sol français en même temps qu'elle témoignait de notre sympathie pour les deux malheureuses provinces arrachées à la France.

Mais il y avait là de telles questions d'intérêt engagés que l'Assemblée a paru un instant hésiter dans les bureaux. Une partie même de ces bureaux était défavorable au projet de loi qui, disait-on, nuisait violemment aux intérêts de l'industrie nationale.

C'est dans cette situation que M. Kolb-Bernard a déposé son rapport dans une séance de nuit, séance supplémentaire dont l'urgence avait été réclamée par le gouvernement.

Cette fois, à cause de la solennité du débat et malgré la clause formelle du contrat qui lie le pouvoir exécutif, M. Thiers a pris spontanément la parole pour combattre les arguments émis avec une grande vivacité par M. Raoul Duval, et la discussion générale a été close.

Elle l'a recommencé sur les articles du projet de loi avec une ardeur au moins égale, et la thèse soutenue par M. Raoul Duval au nom des filateurs, l'a été par M. Peltreau de Villeneuve au nom des intérêts de la métallurgie.

Mais il y avait une question d'honneur national en jeu, une question de sympathie, et appelée à voter, l'Assemblée a ratifié les conditions de la convention proposée par le gouvernement à la grande majorité de 533 voix contre 31. Il était une heure du matin.

C'est donc, en y ajoutant les quatre départements évacués déjà ou en train de l'être, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, et Oise, un nombre total de dix départements qui n'auront plus à supporter le poids de l'occupation prussienne.

Cette occupation, cependant, comprendra encore six départements, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Meurthe, les Vosges et les Ardennes.

Tous les efforts du Gouvernement vont tendre à présent à hâter le moment de leur délivrance. On peut compter là-dessus sur l'intelligence de M. de Rémusat et le patriotisme de M. Thiers.

On sait qu'avant de se séparer l'Assemblée a nommé une commission de permanence chargée de la convoquer en cas d'urgence.

Cette commission a été choisie avec une parfaite loyauté entre les divers fractions qui divisent l'Assemblée. Elle se compose de vingt-cinq membres, qui sont MM. Oscar de Lafayette, de Jouvencel, Leroyer, de Lasteyrie, Chatelin, Marc-Dufraisse, Botard, Noël Parfait, Bodet, Voisin, Tailland, Hamille, Combies, Perrot, Piou, Feray, Merveilleux-Duvignau, Broët, de Bois-Boissel, Bathie, Lamberterie, Target, de Mahy, Cochery.

Le premier avec 477 voix, le dernier avec 368.

La loi qui frappe de dissolution les gardes nationales de la France, après une discussion dont le souvenir n'est pas encore effacé, commence à recevoir son application.

On a pu lire dans les journaux de Lyon et de Saint-Étienne deux arrêtés, l'un de M. Edmond Valentin, l'autre de M. Ducros, celui-là du préfet du Rhône et celui-ci préfet de la Loire, qui prononcent la dissolution des gardes nationales dans chacun de ces départements.

Le service effectif de la garde nationale de Lyon a dû cesser le 16 de ce mois, et les 25 bataillons qui la composent devront avoir, dans un ordre prescrit, rendu leurs armes et leurs munitions en totalité le 30 septembre.

Ce délai passé, les détenteurs d'armes et de munitions seront passibles des peines édictées par la loi.

A Saint-Étienne, le désarmement devra être achevé pour les 7 bataillons et pour les corps spéciaux le 18 de ce mois.

Tout annonce que partout ce désarmement s'effectuera dans l'ordre le plus parfait. Toutes les mesures avaient été prises d'ailleurs pour en assurer le maintien.

Ainsi disparaît, à la satisfaction des honnêtes gens, une cause permanente de trouble.

Les élections des conseils généraux vont avoir lieu le mois prochain. Elles ont une importance qui n'échappera à personne, et si fatigués que puissent être les électeurs sans cesse appelés autour des urnes du scrutin, leur devoir est de s'y rendre et de faire passer des candidats qui ramèneront l'ordre dans les finances de leurs départements.

Il ne faut pas que l'exemple qu'ils ont donné lors des élections des conseils municipaux se renouvelle; que d'abstentions alors! Et comme ils ont laissé dans un grand nombre de localités le champ libre aux amateurs d'expériences révolutionnaires! Notre pays veut sérieusement faire un essai de la vie politique et de l'administration libres; il faut qu'il se plie aux devoirs qu'elles imposent, et qu'il n'en néglige aucun.

L'élection, et l'on doit convenir que dans ces derniers temps les élections n'ont pas chômé, est un droit longtemps réclamé. On l'a conquis à tous les degrés. Le bon sens exige à présent qu'on n'en laisse pas l'usage exclusivement à ceux qui rêvent perpétuellement le changement et quelquefois le renversement de ce qui est.

Si tout est à refaire dans l'administration départementale, troublée et obérée par la guerre, donnons

à des mains habiles et prudentes le soin difficile d'y apporter la lumière et l'ordre.

Le préfet de la Seine et le conseil municipal de Paris se sont mis d'accord sur les conditions du nouvel emprunt de 330 millions, qui va être émis.

Il se composera de 1 million 300 mille obligations à peu près, rapportant un intérêt annuel fixe, avec des lots trimestriels d'une valeur totale de 250,000 francs.

Ces 1,300,000 obligations seront offertes au public sur le pied de 277 fr., pour les titres non libérés, et de 270 fr. pour les titres entièrement libérés. Les obligations seront remboursables à 400 fr. en 75 ans, et rapportent 12 fr. d'intérêts. De plus, chaque année il y aura quatre tirages comprenant un certain nombre d'obligations remboursées au pair, d'un lot de 100,000 fr., de deux lots de 5,000 fr., de dix de 10,000 fr., et de soixante-quinze de 1,000 fr.

On sera tenu de verser 50 fr. en souscrivant, et 20 fr. lors de la répartition. Les autres versements seront échelonnés de la manière suivante: 50 fr. en janvier prochain, 75 fr. en avril, et 82 fr. restant en avril.

La prime obtenue par ces obligations à la Bourse de Paris se maintient toujours entre dix ou douze francs. On ne doute pas que la souscription ne soit largement couverte et sujette même à une forte réduction.

Le crédit de la ville de Paris bénéficie du crédit de l'Etat.

La souscription publique sera ouverte le 25 de ce mois.

A mesure qu'on s'éloigne des jours bruyants qui ont réuni les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, d'abord à Schel, puis à Gastein, et enfin à Salzbourg, le tapage qui s'était fait autour de ces conférences perd de sa gravité.

Il y a eu, cela est certain, échange de conversations entre chanceliers et têtes couronnées sur les questions qui troublent l'Europe. On a mis en commun les pensées, mais il y a loin de ces entretiens, même intimes, à un traité, à un traité d'alliance offensive et défensive surtout.

Prise entre deux voisins redoutables, voisins qui peuvent devenir des rivaux à la moindre complication nouvelle, l'Autriche, composée de nationalités diverses, a besoin de vivre en paix avec l'Allemagne et la Russie. Elle n'avait point à repousser des ouvertures qui lui étaient faites; mais si on a parlé politique dans les entretiens de Gastein et de Salzbourg, et soutenir le contraire, serait puéril, on peut croire que l'empereur François-Joseph en est sorti libre de tout engagement positif.

Un événement auquel jadis l'Europe eût prêté une attention recueillie vient d'ennoblir cette semaine.

Nous voulons parler de l'inauguration du tunnel du mont Cenis, qui met en communication directe la France et l'Italie.

Toutes les prévisions heureuses ont été accomplies, toutes les craintes déjouées. C'est une des œuvres les plus colossales qu'eût entreprise l'industrie moderne, l'une de celles qui portera les meilleurs fruits.

M. de Rémusat a tenu à honneur d'assister à cette inauguration, qui s'est faite avec une certaine solennité, et qui avait attiré un grand concours d'étrangers.

Le problème résolu, c'est une grande économie de temps et d'argent pour tout le monde.

Cependant, le jeune roi d'Espagne, Amédée I^{er}, parcourt les principales villes de son royaume au milieu des manifestations les plus bruyantes. On le croyait abandonné de tout le monde, il y a un mois, perdu et destiné à disparaître comme un fantôme; aujourd'hui ce ne sont que fêtes et ovations.

Le vieux royaume du Cid a de ces surprises.

Un diplomate avait dit au fils de Victor-Emmanuel: Si vous voulez que les Espagnols tiennent à vous, faites comme si vous ne teniez pas à eux.

Peut-être a-t-il suivi cet habile conseil; mais si les ovations comme les pronunciamientos ont de l'autre côté des Pyrénées de ces ardeurs spontanées, peut-être aussi faut-il se rappeler que les révoltes n'y sont pas toujours loin des enthousiasmes.

AMÉDÉE ACHARD.

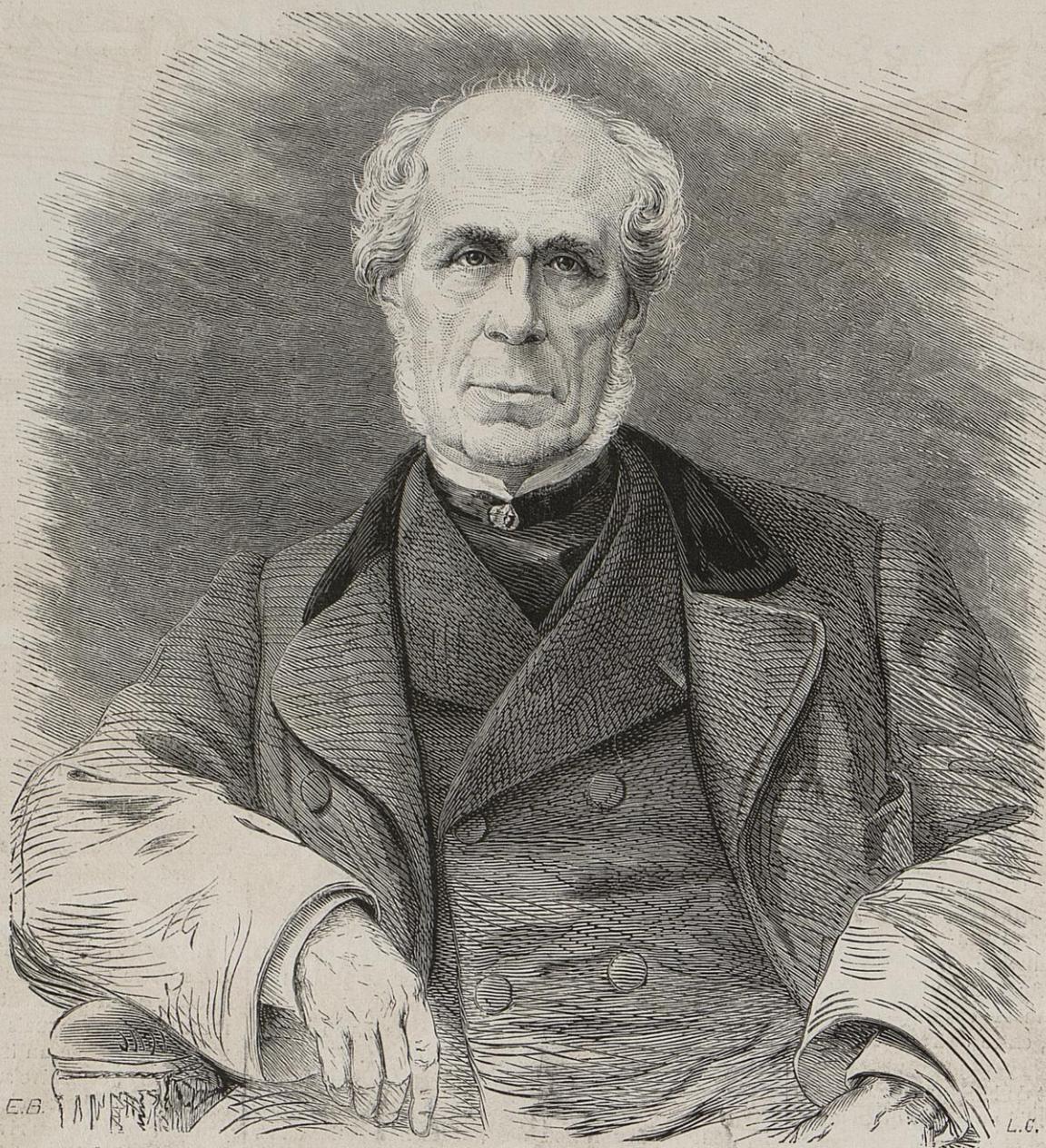
M. ÉD. BERTIN

Samedi ont eu lieu, à Saint-Germain-des-Prés, les obsèques de M. Edouard Bertin, directeur du *Journal des Débats* depuis la mort de son frère Armand.

Une grande foule d'amis et d'admirateurs sympathiques étaient venus donner par leur présence un témoignage d'affectueux regret à l'esprit distingué, à l'homme si plein de tact et de courtoisie que le journalisme vient de perdre.

La rédaction des *Débats* était là presque tout entière.

Dans l'assistance, on remarquait MM. le général baron Devaux, Guillaume Guizot, Dupont White, Weiss, Husson, secrétaire général de la préfecture de la Seine; Renouard, premier procureur général à la cour de cassation; Emile Pereire, Anatole de la Forge, ancien préfet de l'Aisne, boitant encore de la blessure qu'il a reçue à la prise de St-Quentin; Amédée Achard, Hetzel, Fremyn, vice-président



M. ÉDOUARD BERTIN, directeur du *Journal des Débats*, décédé à Paris le 16 septembre 1871.

du conseil municipal de Paris; Ernest Dréolle, etc.

Notre directeur, M. Paul Dalloz, absent de Paris, a été privé d'assister au convoi de M. Edouard Bertin; il consacrera bientôt une notice à son éminent confrère du *Journal des Débats*.

La peinture, à laquelle M. Bertin avait consacré la meilleure partie d'une existence si bien remplie, était représentée par plusieurs célébrités, parmi lesquelles nous pouvons citer MM. Séchant et Amaury Duval. La présence de plusieurs compositeurs de musique et artistes lyriques, évoquait également le souvenir de l'homme de goût auprès duquel tous les arts trouvaient une sympathie et un encouragement.

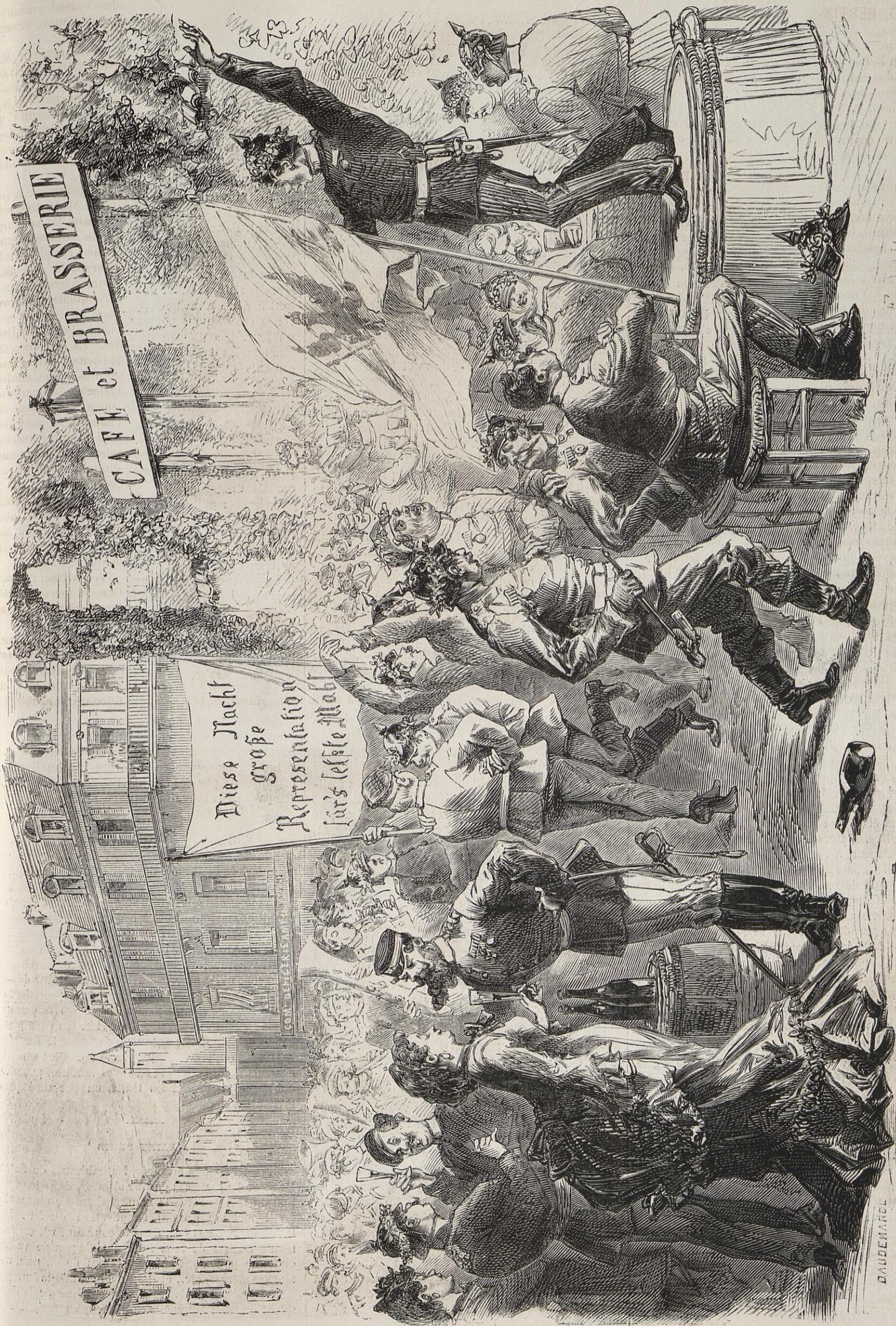
M. Léon Say, préfet de la Seine, et M. Jules Bapst, neveu du défunt, conduisaient le deuil.

A l'église, l'exécution du *Dies iræ* a été dirigée par M. Adrien Gros.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés par MM. St-Marc Girardin et Edouard Laboulaye.



L'EVACUATION. — Chargement du matériel dans la gare de Saint-Denis. — (D'après nature, par M. Eug. Grand.)



L'ÉVACUATION PRUSSIENNE. — La place de Saint-Denis le dernier jour de l'occupation. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Kaufmann.)

municipi- Ernest
 eur, M. bsent de ivé d'as- oi de M. tin; il ntôt une éminent rnal des
 , à la- in avait eilleure xistence e, était ar plu- s, par- ous pou- M. Sé- ry Du- nce de ositeurs artistes ait éga- enir de ut au- ous les t une un en-
 , préfet i. Jules du dé- ent le
 'exécu- e a été Adrien
 , deux é pro- M. St- n et laye.

M. Bertin, esprit distingué, peintre au goût pur et élevé, paysagiste en qui revivait quelque chose de la manière de Poussin, ne cherchait pas la politique, quoique la politique ne pût pas être étrangère à un Bertin, mais elle vint le prendre dans son atelier et lui demanda une part des heures qu'il aurait voulu donner sans réserve à son art.

M. John Lemoine a rendu à ce digne représentant de la presse parisienne un hommage auquel nous nous empressons de nous associer en détachant les lignes suivantes :

« Il ne suffirait point de dire qu'il était depuis une quinzaine d'années le directeur de notre journal ; par sa naissance, par son nom, par son éducation, par toute sa vie, il appartenait à cette grande institution moderne qui s'appelle la presse. Il était le fils de M. Bertin l'aîné, Bertin l'ancien, le principal fondateur du journalisme en France, l'ami de Chateaubriand et de tous les hommes illustres de ce temps-là...

« M. Édouard Bertin vivait dans la politique comme dans l'air ambiant, parce que c'était la vie de toute sa famille, de toute sa maison ; mais il n'y prenait pas une part directe et active. Il se trouva forcé de le faire par la mort rapide, presque subite de son frère, M. Armand Bertin.

« C'était en 1834, il y a déjà dix-sept ans. A cette époque, ce fut déjà ma triste mission d'exprimer ici, au nom de tous les nôtres, les regrets que nous laissait Armand Bertin. Il fallut les dominer pour reprendre et continuer le travail de tous les jours, pour retourner à cette vie publique à laquelle chacun de nous appartient... Le nom de Bertin, « ce nom simple et célèbre, » comme nous le disions alors, était d'un grand poids pur le journal, et M. Édouard continua de le signer.

« Dans le commerce habituel et héréditaire de tous les hommes éminents de son temps, dans le milieu où il était né, où il avait toujours vécu, il avait appris naturellement la politique, il la savait avant de s'en servir. A côté de son grand talent d'artiste, il possédait une très-vaste lecture, une érudition très-étendue, et il embrassait avec passion la discussion des questions religieuses et philosophiques. Rien de ce qui touchait à la pensée, aux arts, à la littérature, au théâtre, au travail de l'esprit, à la manifestation de l'idée, ne lui était étranger.

« Il aimait mieux exercer l'influence que la montrer ; il était de l'ancienne école qui ignorait ce qu'on appelle les affaires, et qui aujourd'hui fait place à un monde plus positif. Tous les jours il allait à son atelier, et il a continué jusqu'au moment où ses forces ne lui ont plus permis de monter ces nombreux étages au haut desquels règnent le jour et la lumière. Malgré une santé profondément altérée, il était resté à Paris pendant toute la durée du siège, et il est revenu y mourir, soigné avec une sollicitude et un dévouement sans bornes par un ange de douceur et de bonté.

« Le trait caractéristique de M. Édouard Bertin, c'était une grande indépendance d'opinion. Il aimait la liberté de la conscience, la liberté de la pensée, la liberté de la parole et de l'écriture. C'était un libéral du dix-huitième siècle, resté attaché jusqu'à la fin à ces grandes lignes générales qui forment les principes de la Révolution française et qui dominent désormais les destinées du genre humain... »

Ajoutons, en terminant, que M. Bertin fut chargé, sous la monarchie de Juillet, de plusieurs missions en Italie et en Allemagne. Outre ces deux pays, il avait tour à tour parcouru, en artiste, la Suisse, la Grèce, la Turquie, l'Égypte, et consigné ses impressions dans un volume plein d'intérêt et d'aperçus originaux : *Souvenirs de voyage*.

A un mérite réel, à une instruction profonde et à un goût sévère, M. Édouard Bertin joignait une affabilité généreuse et une fidélité invariable plus encore au talent qu'au succès, qui lui valaient la sympathie et l'estime de tous ceux qui l'approchaient.

MAXIME VAUVERT.

L'ÉVACUATION

Après la capitulation de Paris, qui fut suivie de la convention de Versailles, l'étranger tenait trente-six de nos départements. Il occupait tous les forts de Paris. Une inspiration malheureuse de sa vanité avait imposé à la capitale, livrée par la famine, un simulacre d'occupation triomphale qui se borna à la souillure, pendant trois jours, des Champs-Élysées par les troupes du roi Guillaume.

La Prusse nous tenait serrés et chacun, humilié de l'humiliation de la patrie, sentait peser lourdement sur sa fierté nationale l'insupportable orgueil tudesque.

La marée germanique nous avait envahi un grand tiers de la France et menaçait de la submerger tout entière. Il y a huit mois de cela et, rien que d'y penser, le rouge de l'indignation monte encore à tout front français.

Par le traité de paix signé à Francfort et les négociations qui suivirent, dix-sept départements furent libérés, les forts de l'ouest et du midi de Paris furent évacués. La grande ville se prit à respirer un peu. Elle avait un poumon libre. Mais la respiration était pénible, car l'occupation allemande pesait sur le côté droit et à la tête. De Saint-Denis à Charenton les Prussiens étaient maîtres de nos forts et nous tenaient sous la gueule de leurs canons.

Qu'on sortît de Paris par la gare du Nord ou par la gare de l'Est, on trouvait les casques à pointe à la première station et on passait en Prusse en franchissant le mur d'enceinte. Le cœur se serrait de rage, les larmes venaient quelquefois aux yeux quand on songeait à la suite de quels désastres successifs l'ennemi avait pu mettre si lourdement le pied sur le cœur de la France.

Dans l'antique nécropole de nos rois, comme dans les riches plaines de la Brie, le Germain parlait en maître, traînant son sabre dans toutes les rues, sur tous les chemins. Partout ils pullulaient comme des corbeaux, allant par bandes et se jetant affamés sur le cadavre de la France.

Ce supplice a duré deux cent quarante jours, les deux tiers de cette néfaste année 1870-1871.

Les négociations reprises après la guerre civile et le paiement du premier milliard d'indemnité ont amené la libération de l'Eure, de la Somme, de la Seine-Inférieure.

Paris était toujours bloqué jusque sous ses fortifications et les quatre départements qui l'entourent ainsi que ceux qui tiennent la route de l'Allemagne étaient toujours occupés. C'est encore à prix d'argent, en payant le deuxième demi-milliard, que M. de Bismarck a pu être adouci. Il a permis que le flot de l'invasion se retirât enfin de la banlieue et lâchât nos forts sur lesquels nous avions le douleur de voir flotter le drapeau allemand.

Le travail d'évacuation a commencé. Les forts de Paris, que les Prussiens n'ont jamais pu enlever (il faut toujours le dire en passant, cela soulage), ont été remis à nos officiers ; la marée a fait un pas en arrière, et le cœur de la France, qui était sous la main de l'étranger, ainsi que le dit M. Thiers, peut maintenant battre en liberté.

Saint-Denis, débarrassé des Prussiens qui, depuis la fin de janvier dernier le traitaient en pays conquis, Saint-Denis respire. Il a vu partir ses hôtes détestés. Mais avant de quitter cette ville que, pendant huit mois ils ont torturé de toutes les façons, les guerriers du roi Guillaume ont voulu s'en donner à cœur joie dans leur triomphe. Ils se sont donnés une fête sur la grande place, et ont infligé aux habitants le spectacle de leurs réjouissances tudesques. Ils se sont couronnés de fleurs et de verdure, et, au son de leur musique et de leurs chants de triomphe, ils ont bêtement insulté les vaincus. A leur retour dans la patrie allemande, les bulletins de leur grande armée enregistreront leurs ébats comme des hauts faits, et leur feront croire qu'ils ont triomphé de la France une fois de plus. Ils ont dansé, ils ont dansé toute la nuit. Du haut de ses hautes tours le génie royal de la vieille cathédrale les regardait faire, et les gnomes des tourelles grimaçaient sous leur rire de pierre, ayant l'air de

dire : « Ah ! vous aimez la danse, le jour viendra où vous ne danserez pas si gaiement ! »

Les Prussiens n'auront jamais la pudeur de leurs succès. Ces réjouissances déplacées l'ont prouvé. Leur avidité le prouve mieux encore, elle qui n'a rien respecté. Ils ont pris tout ce qu'ils pouvaient prendre, et ce qu'ils ne pouvaient pas prendre, ils l'ont brisé. Les canons de nos forts avec leurs munitions ; les approvisionnements, les poutres et les morceaux de fer, les boîtes de fer blanc et la vieille ferraille ; ils ont emballé tout cela avec les pendules de toutes les gares, depuis Pantin jusqu'à Strasbourg. S'ils respectaient le cadran, leur hypocrisie se faisait un jeu d'enlever le mouvement des horloges. C'est à croire que l'heure est pour eux de l'argent. Ils ont fait raffe de tout et ont tout fait filer sur l'Allemagne. S'ils ne sont pas riches du coup, il faut désespérer du proverbe Bismarkien : la force prime le droit. Etant les plus forts, ils se sont tout permis, sans se douter que les aphorismes princiers sont à deux tranchants, et que la lame qui a été effilée contre nous pourrait bien servir contre eux un jour. Que Dieu nous donne assez de vie pour être témoins de ce revirement, et nous mourrons contents quand la France et Saint-Denis seront vengés.

A SAINT-BRICE

Le dimanche 10 septembre, les habitants de Saint-Brice, quartier général de l'armée prussienne, ne cachaient point leur joie.

De grands préparatifs annonçaient le départ imminent de nos envahisseurs.

Dès le matin, les troupes étaient passées en revue devant Saint-Brice. A midi, elles partaient, musique en tête, pour les stations de Villiers-le-Bel et Gonesse, où des trains étaient préparés pour les transporter en Allemagne.

Ce n'était sur leur route que soupirs de soulagement et de délivrance. Le feld maréchal et son épouse suivaient le défilé dans une calèche, entourés d'un brillant état-major d'officiers supérieurs.

A leur droite, un bataillon d'infanterie prussienne, l'arme au bras, les saluait d'airs nationaux plus ou moins harmonieux, au bruit des tambours et des fifres. La fanfare des dragons qui suivaient le cortège faisait seule entendre une musique vraiment guerrière.

Les paysans, perchés sur leurs meules de foin, répondaient par des cris de bonheur et en même temps par des souhaits de vengeance.

AU FORT DE L'EST

Le fort de l'Est a été dépouillé du matériel qui le garnissait.

De longs convois d'armes, de boulets, d'obus, de munitions de toutes sortes, ont traversé Saint-Denis, dirigés sur la gare, d'où on les a expédiés directement en Allemagne. Un de nos confrères a vu partir, il y a quelques jours, 80 wagons ainsi chargés de canons et de projectiles. Une quarantaine de soldats bavarois, armes et bagages, accompagnaient ce convoi. On ne compte pas moins de 400 soldats qui se sont acquittés d'un pareil service. On peut juger par là du soin qu'ils ont mis à dégarnir le fort. Les Allemands ont pris la précaution d'enlever même des madriers, de longues solives fendues, pourries, dont ils ont chargé les trains en partance pour l'Allemagne.

A SAINT-DENIS

Dimanche, dans la soirée, les habitants de Saint-Denis étaient surpris de voir s'élever, dans la direction du fort de l'Est, la lueur sinistre d'un incendie. Le lendemain on eut l'explication du fait. Les Prussiens avaient fait, dans la cour du fort, un immense bûcher de tous les objets de peu de valeur qu'ils ne pouvaient enlever, tables de cuisine, ustensiles mêmes, etc., et ils y avaient mis le feu.

Le rédacteur du *Français* assure même qu'ils dansaient en rond autour de ce bûcher, en faisant entendre de sauvages cris de joie.

Cela fait, ils ont arraché des gouttières le plomb ; ils en ont fait des lots qu'ils ont vendu à l'enchère. Il s'est trouvé des Français pour les acheter!...

Ainsi, non-seulement nos soldats trouveront nos forts dans le dénûment le plus complet, mais encore des travaux importants et coûteux seront ils nécessaires pour réparer les dévastations commises par les Prussiens.

Les Allemands ont passée la journée du lundi à remplir les wagons des grains, fourrages, farines, qui proviennent, pour la plupart, des réquisitions dont ils ont écrasé nos campagnes et qu'ils n'ont pu toutes consommer.

Les Bavares avaient remplacé les Prussiens l'avant-veille et on leur avait remis les postes, les clefs de la cathédrale, ainsi que celle des caveaux.

A peine arrivé, le commandant des troupes bavares a fait demander au maire l'autorisation de donner des concerts dans la salle du théâtre.

— Vous l'avez bombardé, a répondu celui-ci.

Pendant leur séjour à Saint-Denis, les Prussiens ont donné des concerts dans la salle de danse au profit de leur caisse. Ces concerts n'étaient fréquentés que par le monde interlope de Paris.

Nous avons recueilli la suivante affiche tout près de la cathédrale :

« Demain 9 septembre, à 9 heures du matin, le bataillon soussigné vend dans la cour de la caserne d'ici en payant de l'argent comptant toute suite des uniformes usés, des pantalons et des bottes, aussi à peu près 200 kilogrammes de plomb.

Saint-Denis, le 8 septembre 1871.

2^e bataillon, 10^e régiment.

Par une autre affiche, noire et gigantesque, placardée sur un mur récemment badigeonné à la chaux et, par conséquent, d'une blancheur immaculée, « les autorités bavares » annonçaient à la population que « huit chevaux, inutiles maintenant à l'armée d'occupation, allaient prochainement être vendus aux enchères. »

Ces chevaux, réquisitionnés par les Allemands étaient donc vendus à leur profit et au préjudice, naturellement, de leurs légitimes propriétaires!

Les Prussiens avaient amené à leur suite une foule d'industriels, surtout des marchands de tabac. Un grand nombre de ces exploiters de nos misères et de nos défaites ont déjà quitté Saint-Denis; mais leurs enseignes allemandes s'étaient encore sur les devantures des boutiques fermées.

En partant, le 10 septembre, les Prussiens ont laissé à Saint-Denis, comme partout du reste, le plus mauvais souvenir.

MAXIME VAUVERT.

LES ENFANTS

ÉTUDES D'APRÈS NATURE

LE RIDEAU

I

Autour du berceau une indienne de couleur empêche la lumière de pénétrer trop vivement quand les yeux de l'enfant s'entr'ouvrent.

Dans ce nid, l'enfant s'endort à travers l'étoffe semée de petites fleurettes roses.

Ce sont les premières colorations qui égayent ses yeux; il ne trouvera pas plus de charme, dans l'avenir, aux fleurs de la prairie qu'à ces petits points roses semés sur la toile transparente.

II

Le berceau est près du lit de la mère; sans cesse sa pensée s'y reporte, sans cesse aux aguets, sans cesse inquiète.

La toile remue, Pourquoi l'enfant ne dort-il pas?

Depuis bientôt trois heures le rideau est immobile. Pourquoi l'enfant dort-il si longtemps?

Mais quelle douce musique pour la mère, quand l'enfant commence à froisser l'étoffe de ses mains!

Et combien plus agréable encore le jour où, après mille efforts, l'enfant, soulevant un coin du rideau, cherche l'ange maternel qui veille à ses côtés!

LA MÈRE

De quoi l'humanité ne se plaint-elle pas? De l'homme, de la femme, de la création, du cours des saisons, de la vie, de la mort. Rien n'échappe à l'esprit de dénigrement de l'homme. Dans tout fruit il cherche le ver. Il est même des peuples qui pleurent à la venue d'un enfant. A quoi bon, disent-ils, être condamnés par la naissance à labourer sans cesse une vallée de misères?

Il est vrai qu'il est bien peu de ces condamnés à vie qui, malgré la lourdeur de la chaîne qu'ils traînent, n'entrevoient avec terreur le terme de leur délivrance.

De perpétuelles inquiétudes et d'amères négations forment le lot de la plupart des hommes. Ils raillent les peuples à l'état sauvage, ils s'insurgent contre la civilisation; ils courent après l'argent, ils maudissent la fortune; ils briguent les honneurs, ils attaquent les ambitieux.

Voyage, repos, scepticisme, croyances, tout cela est sujet à de vives controverses.

Ni l'amour ni l'amitié ne sont épargnés, ni la jeunesse, ni l'âge mûr, ni la vieillesse.

Ce n'est qu'une plainte sur la terre, plainte incessante, douloureuse et insupportable s'il n'était une chose qui échappât aux récriminations de l'humanité, la maternité.

Une femme mère fait oublier à l'homme ses déceptions, ses inquiétudes. Seule elle apporte quelque soulagement aux tourments d'un être qui se forge sans cesse ses propres soucis.

C'est pourquoi la mère a été sanctifiée dès la plus haute antiquité.

En l'honneur de la mère tous les peuples ont composé des litanies qu'on pourrait croire adressées à la divinité. Les philosophes, lorsqu'ils parlent de la mère, perdent leur austérité naturelle. C'est sur la mère que s'appuient les fondateurs d'empires; c'est à elle que s'adressent les moralistes et les réformateurs qui cherchent à rendre l'humanité meilleure. En l'honneur de la mère, les poètes chantent de glorieux hosannah.

Quand les hommes, pâlis par l'étude, évoquent le passé pour oublier leurs fatigues, c'est l'image de leur mère qui rassérène leurs fronts, et la science qu'ils ont acquise avec tant de peine, ils lui en rapportent l'honneur.

« Les hommes supérieurs, dit Michelet, sont tous les fils de leur mère; ils en reproduisent l'empreinte morale aussi bien que les traits. »

Ces hommages, les femmes en sont glorieuses; elles savent que, malgré leur faiblesse, elles comptent dans la vie de l'homme; fières, elles sentent la vérité de cette parole d'une des leurs :

« Une mère qui élève bien ses enfants fait plus pour la moralité humaine que tous les livres du monde : voilà qui ennoblit singulièrement et révèle sa mission » (1).

LA MAIN DE L'ENFANT

C'est sa parole, et c'est pourquoi sans cesse elle s'agite, sans cesse elle demande : comme si elle se sentait adorée, elle est d'une exigence sans pareille.

Cette petite main autocrate ne se contente pas des jouets qu'elle tourne et retourne en tous sens pour en étudier le mécanisme; elle veut toucher tout ce qui est à sa portée, toute chose visible; quelquefois même il semble qu'elle désirerait s'emparer de l'invisible.

Un sens unique ne réside pas seulement dans la main de l'enfant; elle les réunit tous. De même que celle des aveugles, la main palpe et voit par le toucher.

Chez l'enfant, le corps tout entier obéit à la main; combien de fois, porté dans les bras de sa mère, l'enfant se jette-t-il brusquement en avant pour bien préciser par ce geste qu'il veut être obéi?

La main est le sceptre du petit tyran à qui on ne saurait rien refuser. Il veut et il ordonne, mais avec tant d'innocence!

Cette main croit que tout lui appartient, qu'un désir est un ordre; elle ne se lasse pas plus de solliciter que de commander. On lui refuse quelque

(1) Frédérika Bremer.

chose, elle se révolte, devient mutine et jette avec colère les objets que tout à l'heure elle implorait.

Main capricieuse, volontaire, irritable, inconstante. Mais que de qualités font oublier ces défauts, que de grâce naïve et sans apprêt, et combien est agréable le toucher de cette peau transparente, sillonnée par des plis semblables aux nervures de la feuille ouverte dans une nuit de printemps.

GÉNIE DU CHRISTIANISME

Jésus naquit, du temps du roi Hérode, à Bethléem, dans une étable. Sans l'âne et le bœuf, qui le réchauffaient du souffle de leurs naseaux, il eût péri de froid.

Quoique Jésus fût venu au monde pauvrement, trois rois mages le cherchaient pour l'adorer et lui porter des présents.

Une étoile filante les guida, qui s'arrêtait au-dessus d'une crèche de faible apparence. Ce fut là qu'ils trouvèrent la Vierge, Joseph et Jésus, autour de la tête duquel brillait une auréole.

Telle est la légende biblique, dont la portée n'a pu être affaiblie jusqu'à présent. Le peuple des campagnes longtemps encore croira à une tradition que les poètes ont consignée dans des poésies naïves :

Quand Jésus eut pris naissance
En une crèche pauvrement...

Les Noëls représentent l'enfant nu, étendu sur la paille dans une misérable étable où le vent pénètre de tous côtés :

L'âne et le bœuf aspirant,
Chacun d'eux le réchauffe
Contre le froid autan.

Et quel éclat répandent tout à coup ces rois venus d'Orient, porteurs d'or, de myrrhe et d'encens!

Il y a là une fusion de divin et de terrestre qui a conquis l'imagination des poètes et des peintres.

Je ne crois pas qu'aucune religion antique, celles de l'Inde et de l'Égypte, offrent des tableaux semblables.

Surtout le christianisme est admirable en ce qui touche les enfants.

Les apôtres ayant demandé à Jésus quel devait être le premier d'entre eux, il fit venir un enfant et lui donna la place d'honneur. Ailleurs, sous un arbre, dans un paysage de Judée aux lignes harmonieuses, le Christ tend les bras vers des enfants attirés par sa douce physionomie : *Sinite parvulos ad me venire*. (Laissez venir à moi les petits enfants, dit Jésus.)

C'est pourquoi la femme est plus chrétienne que l'homme. Sa croyance particulièrement vient de cette protection divine accordée à l'enfance, et rien ne saurait la ruiner.

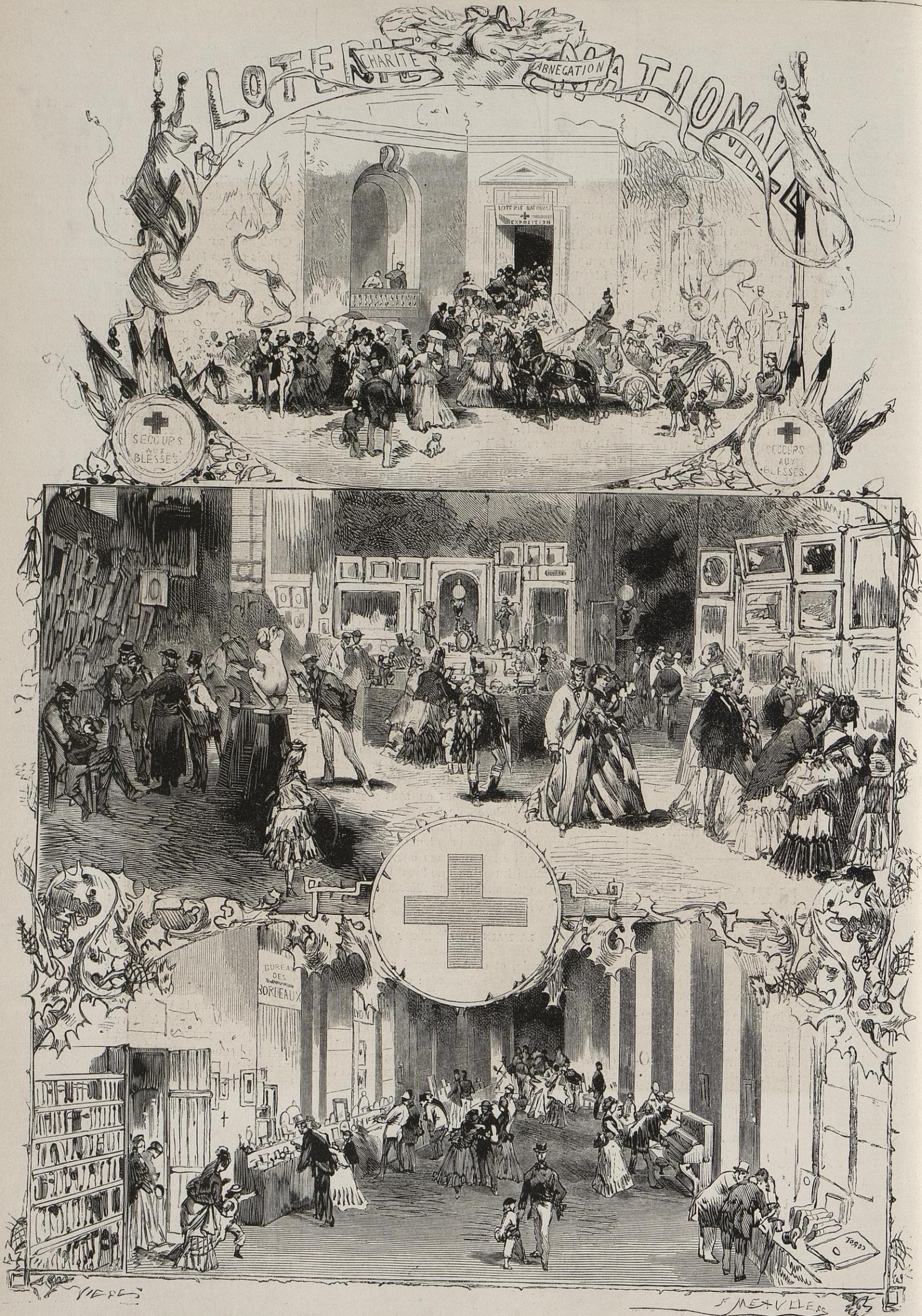
Le hasard m'a mis en possession d'une petite image du quinzième siècle représentant la fuite en Égypte, qui a peut-être été taillée par quelque berger avec son couteau. Et cependant un profond amour maternel est inscrit dans chaque taille de l'image! Comme Marie serre contre elle le petit Jésus qu'il faut dérober aux poursuites d'Hérode!

Aucune religion non plus n'offre une figure comparable à celle de la Vierge.

Qui n'a été touché à la vue d'un bas-relief de Lucas Della Robbia, représentant l'Enfant-Jésus dans les bras de la Vierge? Ce n'est pas seulement l'art, quoiqu'il soit merveilleux, qui fait le prix du bas-relief et l'a conservé moderne après deux siècles.

Au fond de cette sculpture est caché ce quelque chose d'immatériel si rare, qui fait les grands artistes. Un souffle de croyance traversait l'âme de Lucas Della Robbia quand il modelait ses terres; aussi toutes les mères se retrouvent dans cette Vierge; leurs enfants revivent dans le petit Jésus alerte et gai.

Une femme mère se regarde comme sanctifiée; elle sent en elle des trésors de tendresse et d'amour qu'elle ne soupçonnait pas. Elle était faible: elle trouve des forces inconnues pour porter son fardeau. Elle était vive et portée au plaisir du monde: elle devient patiente, reste à la maison et ne rêve pas de plus beau spectacle qu'un mouvement, un regard de son enfant.



LA LOTERIE NATIONALE. — Exposition des dons particuliers au nouvel Opéra. — (Dessin de M. Vierge.)



MATER DOLOROSA

Œuvre de Carpeaux, faisant partie de l'exposition de la loterie nationale. — (Dessin de M. Duvivier.)

S'il souffre : *Mon Jésus!* s'écrie la mère, ne trouvant pas de mot plus doux pour rendre l'affection qu'elle lui porte.

Elle est puissante, une religion basée sur la tendresse maternelle; et c'est pourquoi Chateaubriand inscrivit ce beau titre en tête de son livre : *Le Génie du Christianisme*.

POUVOIR DES IMAGES

I

Peu à peu l'enfant regarde avec plus d'attention. Dans la chambre de sa mère est suspendue une gravure de la Fuite en Égypte. Joseph, Jésus, la Vierge forment un groupe plein de tendresse; au fond, l'âne, après s'être repu à la litière, jette un regard de commisération sur les fugitifs. La porte de l'étable ouverte donne passage aux rois mages qui viennent adorer Jésus.

Leurs riches costumes, leurs turbans, les présents d'or et d'argent qu'ils portent dans leurs mains semblent attirer particulièrement les yeux de l'enfant. Ce tableau, tous les matins, il le regarde et l'observe avec attention.

Bientôt, on donne à l'enfant des feuilles de soldats, tambour-major en tête. Ces images ont été achetées chez un papetier voisin qui vend encore, comme modernes, des soldats en culottes courtes, coiffés de chapeaux à cornes. Sur certaines feuilles, se remarquent des timbaliers à cheval, des musiciens qui jouent du serpent et d'autres gothiques instruments du premier Empire; mais le rouge et le bleu des colorations sont toujours vivaces, et l'enfant en est émerveillé.

Un jour qu'un bruit de cuivres et de roulement des tambours fait vibrer les vitres, on ouvre la fenêtre pour montrer à l'enfant d'alertes régiments qui défilent dans la rue au son des fanfares. Le soleil, se mettant de la partie, pique de teintes lumineuses sur les casques et les cuirasses, le cuivre et l'acier.

Ces sonorités, cette lumière font que l'enfant agite ses bras, se penche pour mieux voir, pour mieux entendre.

Un autre jour, l'enfant est conduit à l'église pendant les cérémonies de la Fête-Dieu. La hauteur des voûtes du temple, l'odeur de l'encens, les cantiques des jeunes filles, les fleurs lancées sous les pas du vieux prêtre soulevant le crucifix d'or, remplissent le cœur de l'enfant de félicités.

II

Que deviendra l'enfant? s'est plus d'une fois demandé la mère, en veillant la nuit auprès de son berceau.

Heureux! Voilà son unique désir.

Elle n'a pas souci d'autre profession. La mère veut que son fils soit heureux, c'est-à-dire beau, bien portant.

Voici cependant que l'enfant babille. Il devient intéressant d'évoquer ses pensées. Son caquetage est si gai qu'on a plaisir à le faire parler.

À l'âge où les parents sont loin de chercher quelle carrière suivra leur fils, l'enfant, lui, a trouvé sa vocation.

Il veut être général ou évêque.

J'aurai toujours devant les yeux un petit tableau d'une des dernières Expositions.

Dans le salon carré, sous une immense bataille, était caché un cadre grand comme la main, dont peu de gens, je le crois, s'inquiétèrent.

La curiosité du public se tournait plus volontiers vers la fusillade, les blessés et les mourants.

À côté de cette bataille était le portrait de M. Pepinster, bourgmestre à Bruxelles, peint de grandeur naturelle et tenant une tabatière à queue de rat, traitée avec un art tellement merveilleux, que la seule tabatière valut à son auteur la grande médaille d'or de l'année.

Faisant face au bourgmestre à la tabatière, on voyait un tableau intitulé *le Secret*, qui conquist la faveur des dames. Il ne s'agissait rien moins que d'une jeune femme de chambre qui écoutait à la porte avant de porter une lettre qu'elle tenait cachée dans sa main. Ce qui se passait dans la pièce voisine était un secret que l'artiste avait fidèlement gardé, et les

dames qui firent le succès de ce petit drame en surent le plus grand gré au peintre: aussi fut-il décoré à l'issue de l'Exposition.

Tels furent les trois succès considérables de l'année 1861. La critique émit unanimement d'avis que l'école française était réellement en progrès; mais personne ne songea au petit tableau modeste éclipsé par ces œuvres triomphantes, et dont voici le sujet.

III

Dans un berceau, un enfant de quelques mois levait les yeux vers un hochet qu'agitait à ses côtés une petite fille.

Ce motif n'attirait pas les connaisseurs, et il était difficile, en effet, à la critique d'entrer dans des développements particuliers, à propos d'un drame si simple.

Le profond étonnement de l'enfant emmaillotté, voilà ce qu'il était difficile à la plume de rendre!

Le hochet à grelots apparaissant aux yeux de l'enfant lui semblait un objet d'une nature si particulièrement fantastique que dans son cerveau devait se dessiner un immense point d'interrogation.

— Qu'est cela?

Le peintre, par un de ces bonheurs que trouve si rarement le pinceau, avait reflété le point d'interrogation dans les yeux de l'enfant.

Expressions du regard si délicates à traduire en peinture que, seul, Philippe de Champagne, dans quelques-uns de ses portraits de femmes meurtries par la vie, est parvenu à les rendre.

L'artiste qui avait rendu sensible une telle sensation enfantine se nommait *Ank r*.

La race germanique, qui d'habitude n'est pas douée de puissantes colorations, les remplace par une observation douce et pénétrante qui manque aux artistes préoccupés plus particulièrement des jeux de l'ombre et de la lumière.

IV

Prodigue de son enthousiasme superficiel, le public a déjà oublié la bataille du Cirque-Olympique du salon carré, la tabatière à queue de rat du bourgmestre M. Pepinster, et l'élégant tableau à secret qui valut à son auteur d'être reçu chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur; mais l'œuvre modeste à laquelle personne ne prenait garde au salon a été gravée depuis, et apprend à ceux qui ne savent pas lire dans les yeux de l'enfant les immenses curiosités qui y sont tapies.

UNE CHOSE QUI TOMBE

Ils restent rarement en place, les objets que touche la main de l'enfant: à tout instant les jouets et les poupées tombent comme entraînés par une puissance diabolique.

Cela ne tient pas seulement à la maladresse des enfants. Ce qu'ils jettent, ils le regardent avec une attention extrême, comme s'ils méditaient sur les lois du vide.

Je n'affirme pas qu'à l'exemple de Newton les enfants conçoivent l'idée de la gravitation universelle à propos d'une chose qui tombe; mais à peine âgés de quelques mois, le sifflet, la poupée, la trompette, l'animal que tout à l'heure ils tenaient à la main et qui gisent maintenant sur le plancher, sont déjà pour eux des sources de profondes réflexions.

(A continuer.)

CHAMPFLEURY.

LA LOTERIE NATIONALE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS

Parmi les innovations généreuses dont la France a le droit de réclamer l'initiative, nous pouvons citer en première ligne la neutralisation, en temps de guerre, des bâtiments renfermant des blessés, ainsi que le personnel appelé à leur prodiguer les soins.

En effet, en consultant notre histoire, nous voyons en 1743 le maréchal de Noailles, et, en 1750, les maréchaux de Barrail et de Rougé faire signer des traités engageant les parties belligérantes à respecter les

hôpitaux comme des sanctuaires, en neutralisant les ambulances.

Ces divers traits et le fait incontestable qu'en 1861 des idées analogues furent publiées en France, semblent autoriser notre pays à revendiquer l'honneur d'avoir jeté les premiers fondements de l'œuvre internationale.

De plus, c'est la Société d'utilité publique qui réunissait à Paris, le 26 octobre 1863, les représentants de 14 gouvernements dans une même séance, où il fut déclaré, à l'unanimité, que, sur un champ de bataille, les secours sont-toujours insuffisants, quels que soient les dévouements des services sanitaires officiels.

C'est encore à la suite de cette délibération, et appuyé vivement par le gouvernement français, que le conseil fédéral suisse convoquait les États de l'Europe à un congrès international.

Le congrès eut lieu à Genève et rédigea, le 22 août 1864, cette convention par laquelle fut officiellement proclamé le principe de la neutralité des ambulances, des hôpitaux et du personnel sanitaires des armées.

L'Europe entière a signé ce contrat qui était alors très-incomplet, puisque son action ne comprenait que les armées de terre.

La conférence tenue à Paris en 1867 répara cet oubli, et exprima le vœu que la neutralité s'étendit aux forces maritimes des belligérants.

C'est sous les auspices de ces conventions que se créa la Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, qui eut successivement comme présidents MM. le duc de Fzensac, le général comte de Goyon, et enfin M. le comte de Flavigny, président actuel, et M. le comte Sérurier, vice-président.

Elle fut reconnue d'utilité publique par décret du 23 juin 1866.

Inconnue d'une grande partie de notre population, qui n'avait pas encore eu l'occasion d'apprécier son dévouement sublime, elle arrive jusqu'au mois de juillet 1870, époque à laquelle éclata la guerre entre la France et la Prusse, avec un actif de 40,000 fr., insuffisant pour couvrir son passif.

Telle était la situation exacte de la Société à cette époque; et si l'on songe aux services qu'elle était appelée à rendre, et qu'elle a rendus, on peut se faire une idée du zèle et du dévouement qu'elle a dû déployer dans une semblable circonstance.

Comprenant la grandeur de sa tâche, elle fit un pressant appel au public et vit arriver en quelques semaines les sommes considérables qui devaient lui permettre son développement prodigieux.

Les riches prodiguent leur or, les pauvres y concourent suivant la modicité de leurs moyens; un certain nombre enfin, qui n'avaient à offrir que leur courage, réclament la faveur des périls à courir sur les champs de bataille en relevant et en pansant les blessés.

Les nations étrangères veulent apporter leur pierre à ce monument de la charité. Elles organisent des souscriptions, et c'est à qui soulagera les malheureuses victimes de la plus formidable lutte que deux peuples aient jamais eu à soutenir.

Merci à vous, Irlande, à vous, Norwège, bonnes nations qui avez su vous priver des choses de première nécessité! à vous, nations riches qui avez aidé à sauver les mourants!

Rassurée ainsi par le concours de tant de nobles appuis, la Société put se mettre à l'œuvre.

Ses inquiétudes, d'ailleurs, n'étaient pas vaincues, quand on songe que les minutes étaient comptées; qu'il fallait inventer presque toute une administration et créer un matériel en rapport avec les besoins immenses qu'exigeait la situation.

Mais tous ceux qui s'étaient enrôlés sous la bannière de Genève étaient animés du même esprit et du même zèle et contribuèrent ainsi à rendre la tâche générale plus facile.

Seize ambulances volantes sont bientôt organisées; quatre d'entre elles le sont aux frais des pays étrangers;

- L'ambulance suisse,
- anglo-américaine,
- turinoise,
- irlandaise.

Elles eurent toutes à peu près la même destinée;

tour à tour prisonnières ou bloquées, suivant le hasard du combat, elles poursuivent toutes avec une persévérance égale l'accomplissement de leur mission.

A Paris, la Société organise 13 ambulances volantes au service des gardes nationales et mobiles ainsi que les trois ambulances fixes du palais de l'Industrie, du Corps législatif et des Tuileries.

Arrive Sedan!

La Société voulant autant que possible assurer son service, envoya en province des délégués régionaux, munis d'argent et d'approvisionnements, pour organiser des centres de secours.

MM. le vicomte de Flavigny, à Tours; le comte Anatole Lemerrier, à Bordeaux; Beulé, à Angers; Monnier, à Strasbourg; Muler-Saladin, à Bruxelles; comte de Vogüé, à Bourges; comte Foucher de Careil, au Mans; Verms d'Arlande et de Belly, dans l'Est; comte de Melun, dans le Nord, rivalisèrent de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de la mission qu'ils avaient bien voulu s'imposer.

Le marquis de Villeneuve s'occupa spécialement des ambulances à la suite de l'armée et donna en cette circonstance un concours précieux à la société.

Si l'on sait que pas un des hôpitaux sédentaires, qui se sont multipliés à l'infini, ne restera hélas! inoccupé, on pourra apprécier les services rendus par ces hommes dévoués.

Combien d'âmes nobles et charitables, suivant l'exemple de madame la comtesse de Flavigny, ont caché leur blason sous le tablier de l'infirmière.

Mais la Société avait compris que ses efforts ne devaient pas se borner à secourir les blessés seuls.

Le siège de Paris, ce blocus impitoyable d'une population de deux millions d'âmes, enfermée dans un cercle de fer, devait amener l'explosion de misères que personne jusqu'alors n'avait pu concevoir.

Aussi fit-elle distribuer dans la mesure la plus large des secours en argent, en vivres, en combustibles, des vêtements à toutes les victimes qui lui furent signalées.

L'armistice venait enfin permettre à la Société de rétablir ses rapports réguliers avec la province; son premier soin fut l'évacuation des blessés.

Dix mille étaient déjà dirigés aux extrémités de la France, et l'on organisait le rapatriement des prisonniers malades en Allemagne, lorsqu'éclata l'insurrection.

La Commune, qui s'était établie à l'Hôtel-de-Ville, envoya un délégué à la Société pour prendre en main l'autorité et disposer des ambulances.

Le conseil se transporta alors à Versailles et quelques-uns restèrent à Paris.

M. le docteur Chenu resta à la tête de l'ambulance des Champs-Élysées, tandis que le digne secrétaire de la Société, M. le comte de Beaufort, se dévouait pour sauvegarder le matériel.

Grâce au dévouement de ses membres et à son caractère humanitaire, qui pourtant ne fut pas toujours respecté par la Commune (n'avait-elle pas des relations avec Versailles!), la Société sortit saine et sauve de l'insurrection, dont elle soigna indifféremment les blessés.

À Versailles, la Société rendit les mêmes services qu'elle avait si largement prodigués pendant la guerre avec la Prusse.

A peine cette armée improvisée d'incendiaires et de pétroleuses fut-elle vaincue, que la Société organise un service spécial, à la tête duquel elle place MM. le docteur Baron Mundi et Albert Ellissen pour aller chercher au fond de l'Allemagne les malheureux soldats qui ont besoin d'être rapatriés, au fur et à mesure qu'ils sont transportables.

Cette tâche remplie, on pourrait croire que la Société de secours aux blessés considère sa mission terminée et qu'elle va se dissoudre!

Non, il n'en est pas ainsi, elle ne sent même pas sa fatigue; car elle sait qu'outre les infortunés dont le fer ou le plomb a fait couler le sang, il est d'autres victimes souvent autant à plaindre; je veux dire les veuves, les orphelins et les amputés à qui le travail n'est plus possible.

Qui les élèvera ces intéressants orphelins? qui aidera la veuve dans ses misères? qui facilitera aux estropiés le pain de chaque jour?

Eh bien, la Société veut y pourvoir dans la limite de ses moyens,

Ce sera son but, son travail en temps de paix.

Puis, profitant de l'expérience acquise pendant ces derniers temps, elle s'organisera de manière à pouvoir porter des secours immédiats si une nouvelle guerre venait à éclater.

Elle saura à l'heure suprême se souvenir des services que lui ont rendus les nations qui lui sont si généreusement venues en aide.

C'est avec ces sentiments qu'au mois de mars dernier elle a pris l'initiative d'une loterie de 10 millions de billets à 50 centimes, et que les événements n'ont pas permis d'organiser aussi promptement qu'on l'aurait voulu.

Grâce au concours de nos comités artistiques et du commerce, la Société peut offrir comme lots des objets d'une valeur de 5 à 20,000 fr., signés, Carpoux, Corot, Beaudry.

Ils sont exposés dans une des galeries du nouvel Opéra et sont visibles au public.

L'administration de la loterie est confiée à M. Félix Laurent, délégué de la Société, et qui saura mener à bien cette œuvre patriotique.

Honneurs soient donc rendus aux hommes éminents, tels que M. le comte de Flavigny, qui, comme président de la Société, a prêté si largement le concours de ses soins et de ses connaissances à l'œuvre fondée par ses ancêtres, à M. le comte Sérurier, comme délégué près le ministre de la guerre, à M. le comte de Beaufort, secrétaire général.

C'est d'ailleurs à la foi persistante et vive de M. le comte Sérurier dans l'utilité de la Société que nous devons son existence au moment de la guerre avec la Prusse.

Unissons-nous aux malheureux blessés qui leur doivent aujourd'hui la vie, et offrons-leur nos sincères remerciements.

État-major de ce corps humanitaire auxquels ils se sont dévoués, ils ont bien mérité de la patrie.

Disons, en terminant, qu'à côté des services médicaux proprement dits, la Société eut assez souvent la bonne fortune de pouvoir intervenir entre les parties belligérantes pour obtenir, soit la liberté des blessés, soit des facilités de communication entre les prisonniers et leur famille.

Elle n'a certainement laissé passer aucune occasion de faire comprendre et de rappeler, aux vainqueurs comme aux vaincus, qu'il est, en dépit des cruelles nécessités de la guerre, un terrain, celui de l'humanité, sur lequel les hommes doivent finir par s'entendre.

C'est une gloire solide pour la Société et pour la France entière d'avoir inauguré et fait vivre sur les champs de bataille les principes de la solidarité internationale, pratiqués et entretenus par les hospitaliers de tous les pays, ces principes auront suffisamment porté leurs fruits, s'ils contribuent, comme nous l'espérons, à amortir les haines vivaces que tendrait à perpétuer le souvenir de sanglantes luttes.

PAUL ROLIER.

COURSE DE TAUREAUX

A VALENCE

Le nouveau roi d'Espagne, Amédée I^{er}, tient à s'espagnoliser. Comme tout bon prince, il parcourt son royaume, heureux de récolter à chaque station les hommages enthousiastes de son peuple.

Partout on le fête. Ici c'est une sérénade, là une course de taureaux. Valence lui en a offert une et le fils de Victor-Emmanuel a été sacré *aficionado* en plein cirque populaire. C'est à lui que le quadrille des tauréadors est venu demander humblement à Sa Majesté s'il lui plairait que le spectacle commençât. Le spectacle a commencé et un taureau furieux a été lancé dans l'arène. Les tauréadors ont agité leurs capes devant les cornes baissées et l'animal s'est escrimé contre cet obstacle que l'adresse faisait fuir devant lui. Fatigué par ces luttes inutiles le taureau se dégoûtait de la lutte. Son large mufle suait la bave, il devenait mou. Les banderilleros, armés de leurs flèches enrubannées, sont venus réveiller cette ardeur qui s'éteignait en piquant de leurs dards de feu le garrot de la bête essoufflée. Ce dard, taillé en hameçon, ne se décroche plus une

fois planté. A chaque mouvement que fait le taureau, il ravive la douleur tout en déchirant les chairs. L'animal bondit sous la souffrance qui ne lui donne plus aucun repos. Il s'élançait contre tout obstacle, cherchant partout son ennemi. Le picador est là devant lui, bardé de fer et fièrement campé sur ses larges étriers. Il tient la lance en avant. Le taureau le voit et fond sur le centaure. Il se jette sur le fer qu'on lui présente, le choc ébranle le cavalier, le culbute; le cheval est éventré. On voit alors un horrible spectacle. La pauvre bête, celle qu'on vient de livrer à la fureur du taureau, traîne par le cirque ses entrailles ensanglantées. Le peuple applaudit et crie: Bravo toro!

Où, il est brave ce taureau, car lorsque épuisé par les luttes incessantes qu'on lui suscite à chaque pas, il voit la cape rouge que présente à sa fureur la *prima spada*, il se jette dessus avec une impétuosité que peut seule arrêter le large glaive que la première épée lui plonge entre les deux épaules. Le noble amiral fléchit sur ses jambes; son cœur est traversé de part en part, il fait quelques pas, puis il tombe. Le spectacle en est arrivé au cinquième acte.

Si le coup d'épée a été bien porté, le peuple applaudit, mais cette fois ce n'est plus l'animal qui est le héros, c'est l'homme qui vient de tuer et qui essuie son glaive ruisselant de sang.

On ne dit pas si le jeune roi Amédée est déjà assez espagnol pour mêler ses applaudissements frénétiques à ceux de la foule qui cherche ses émotions dans la lutte de l'homme contre le taureau; mais l'épisode suivant prouverait qu'il ne demande pas mieux que de les encourager.

L'autre jour, à la grande fête de Valence, le célèbre toréador El Tato était présent; il avait espéré pouvoir exhiber son savoir-faire devant Sa Majesté, mais il dut y renoncer au dernier moment. Il y a un an, il reçut d'un taureau un tel coup de corne à la jambe qu'il fallut l'amputer; il a bien une jambe artificielle d'un excellent mécanisme, mais après essai, il reconnut qu'il n'avait plus néanmoins l'agilité nécessaire à un *espado*. Il était donc lundi dans une loge, regardant tristement les prouesses de ses rivaux; le roi, apprenant sa présence, le manda auprès de lui, et traita avec la plus gracieuse distinction l'ex-idole du peuple espagnol, qui lui a encore gardé une grande affection. Il lui remit un magnifique étui de cigares en cuir de Russie; la foule applaudit à outrance, et lorsqu'un républicain frondeur s'écria: *Viva la democracia*, le peuple ajouta d'une voix unanime, *de nuestro rey* (Vive la démocratie de notre roi.)

LÉO DE BERNARD.

L'INAUGURATION

DU TUNNEL DU MONT CENIS

Le 17 septembre a eu lieu l'inauguration du tunnel dit du mont Cenis, bien qu'il ait été creusé dans le mont Fréjus, appartenant au massif du mont Thabor.

Le train, composé de vingt-deux wagons, parti de Bardonnèche à dix heures trente, est arrivé à Modane, ou plutôt à Fourneaux, à onze heures. La galerie a été parcourue en trente-huit minutes. Le passage s'est fait sans aucun encombre. M. Victor Lefranc, ministre du commerce, et d'autres personnages français, attendaient l'arrivée du train. La rencontre du ministre avec les autorités italiennes a été cordiale. Le train est reparti pour Bardonnèche à midi, et a accompli le trajet en trente et une minutes.

La machine *Eutarsa* était dirigée par M. le chevalier Carbillier, ingénieur, MM. Ermesco, Zanone, mécaniciens, et Berri, chef de pose.

Un banquet a été donné, auquel mille personnes assistaient; M. Victor Lefranc, ministre du commerce, M. de Lesseps, MM. les commissaires italiens commandeurs Valvassard, Mella, et chevalier Cellario; MM. les ingénieurs Borelli et Massa; le poète G. Regaldi, et plusieurs étrangers de distinction étaient présents.

Des toast ont été portés par MM. Visconti-Venosi-

ta, Victor Lefranc, Cérésolo, de Lesseps, et M. le sénateur Rosa.

Notons, pour mémoire, que la salle à manger avait 185 mètres de long sur 16 de large, et le chef du buffet de Milan n'avait pas moins de 100 cuisiniers et de 250 garçons de salle sous ses ordres.

M. Amilhou a présenté, au nom de la Société des chemins de fer de la Haute-Italie, des médailles d'or pour être remises aux gouvernements italien et français, aux ingénieurs Grattoni, Grandis et Sommeiller, et des médailles d'argent aux autres coopérateurs de ce grand travail.

M. Grattoni a remercié tous les Italiens et les étrangers d'être venus assister à la cérémonie.

M. de Rémusat, amené par un train spécial, a été reçu à Modane par les commissaires, accompagnés de M. de Lesseps. Lorsque le ministre est arrivé à Bardonnèche — sept heures — la cérémonie était terminée depuis longtemps.

M. Victor Lefranc a prononcé au banquet un discours dont l'effet a été excellent.

Quand le train de M. de Rémusat est arrivé en gare de Turin, M. Visconti-Venosta s'y trouvait pour le recevoir, accompagné du syndic. La ville était splendidement illuminée. L'illumination du Corso, au moyen d'arceaux infinis, en verres de couleur, représentait le tunnel du mont Cenis.



M. GERMANO SOMMEILLER,
ingénieur du tunnel des Alpes, décédé à Saint-Isoire le 6 juin 1871.

L'affluence des curieux était telle, que des centaines d'invités ont dû coucher à la belle étoile.

Toutes les notabilités italiennes assistaient à l'inauguration.

M. Sommeiller seul était absent. L'illustre ingénieur avait succombé, le 6 juin 1871, à Saint-Isoire.

Nous nous proposons de reparler longuement de ce gigantesque tunnel long de 12,233 mètres et dont la rampe atteint jusqu'à 0,0222 par mètre; nous tenons seulement à rappeler aujourd'hui que la première mine éclata du côté de Modane le 31 août 1857, en présence du roi Victor-Emmanuel et du prince Napoléon et que le travail commença le 16 novembre du côté de Bardonnèche.

Les procédés mécaniques ne furent mis en œuvre qu'en 1861. L'annexion de la Savoie avait rendu française une des têtes du tunnel.

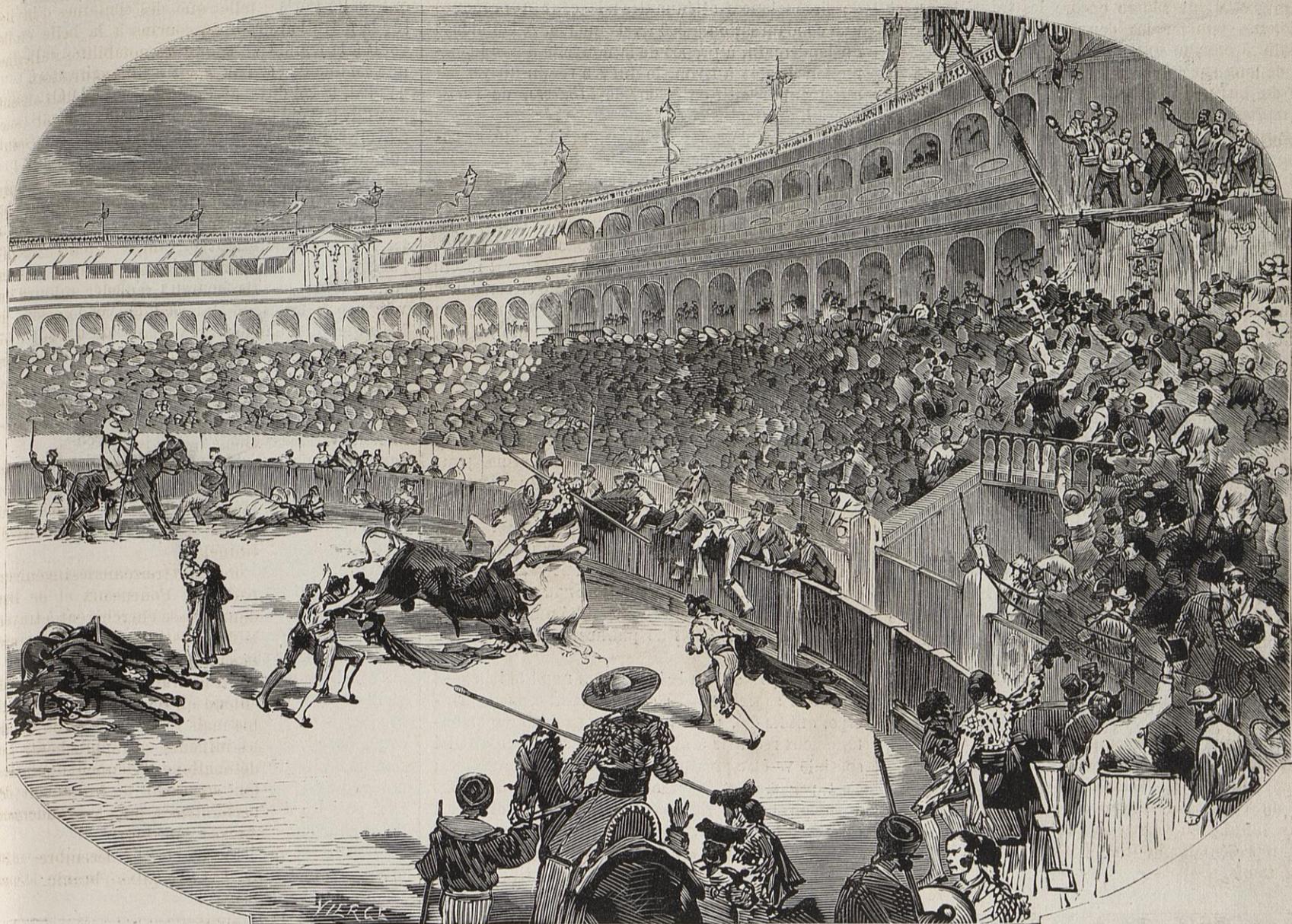
Pendant treize ans les ingénieurs partis de Fourneaux et de Bardonnèche se cherchèrent à travers le roc broyé par de puissantes machines.

Un matin, l'ingénieur français entend un bruit à peine perceptible mais régulier. Plus de doute, les mineurs se rapprochent. Les détonations deviennent distinctes. On surprend le frottement des perforatrices, puis le grondement de voix confuses.

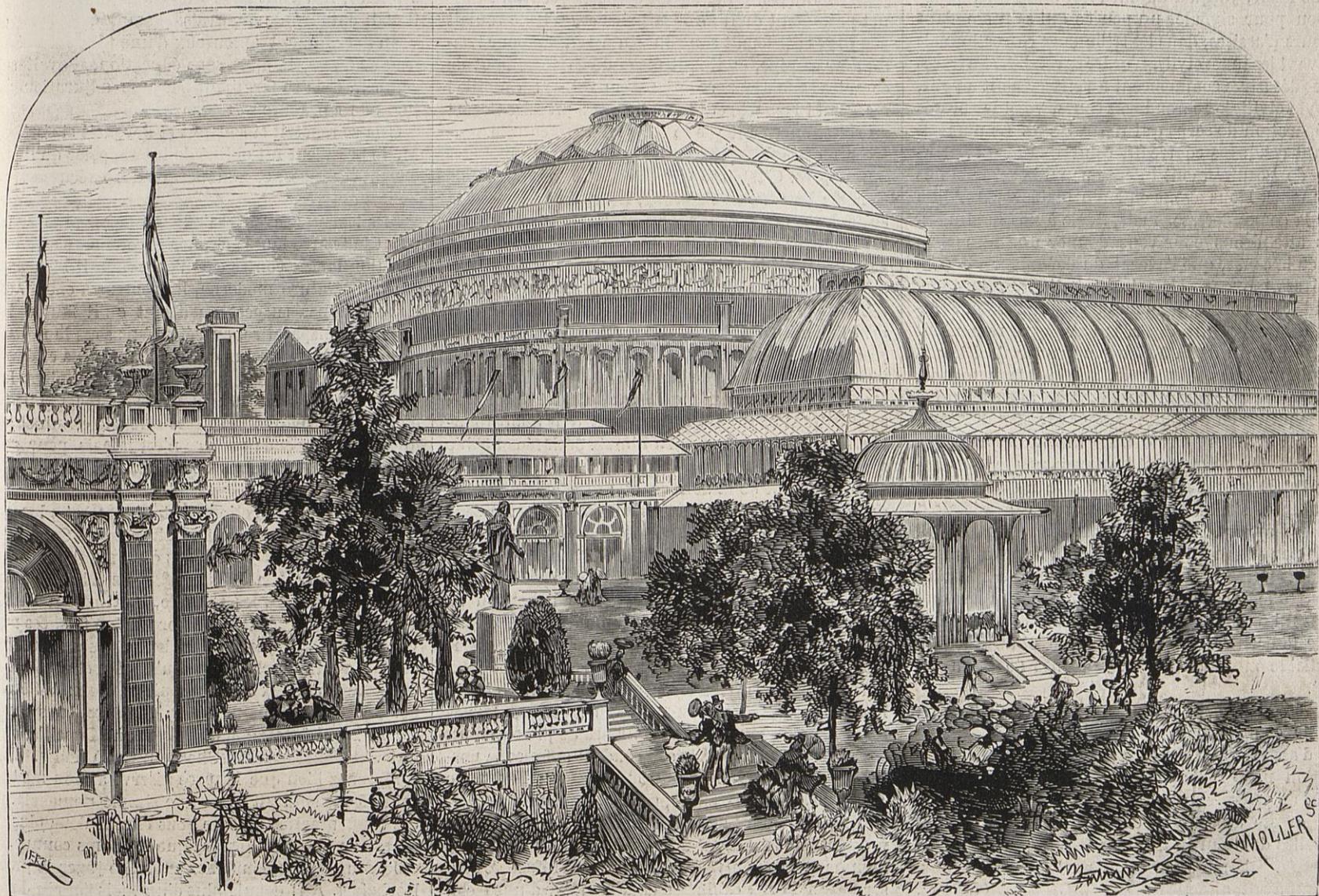
Enfin, le 25 décembre 1870, la dernière mine ébranle le pan-



LE MONT CENIS. — Arrivée du premier train venant d'Italie par le tunnel des Alpes le 17 septembre 1871. — Les invités se rendent au banquet.



ESPAGNE. — Le roi Amédée à Valence assistant à la course de taureaux. — (D'après le croquis de M. Urrabieta)



ANGLETERRE. — Vue générale de l'exposition de Londres. — (D'après nature, par M. Vierge.)

de muraille qui sépare encore les travailleurs, et fait communiquer les deux galeries dont l'écart atteint à peine 40 centimètres.

La dépêche suivante est aussitôt expédiée à M. Sommeiller, alors à Turin :

« En ce moment, quatre heures vingt-cinq minutes, la sonde passe à travers le dernier diaphragme de quatre mètres, juste au milieu.

« Nous nous parlons d'un côté à l'autre ; le premier cri poussé des deux parts a été : Vive l'Italie ! vive la France !

« Venez demain. » *Signé GRATTONI.*

M. Sommeiller accourt ; on fait jouer la dernière mine.

Qui pourra dire jamais ce qui se passa dans le cerveau de l'habile ingénieur placé en face de ce trou béant qui réalisait tous ses rêves et remplissait ses vœux les plus ambitieux ?...

Un banquet donné dans une salle ornée des instruments de travail disposés en trophées, réunit les ingénieurs français et italiens. M. Sommeiller y prit la parole, mais il ne put achever son discours ; fléchissant sous le poids de l'émotion qu'il éprouvait, les forces l'abandonnèrent — et il se laissa doucement aller dans les bras de son élève M. Arbags, directeur général adjoint du chemin de fer de la haute Italie...

Le malheureux ne devait pas jouir longtemps de sa gloire. Six mois après il mourait presque subitement.

Au moment où le monde entier applaudit l'œuvre, nous avons cru devoir donner le portrait de l'ouvrier et déposer sur sa tombe un juste et pieux tribut de regrets.

V.-F. M.

COURRIER DU PALAIS

Puisque les conseils de guerre nous laissent un peu de loisir, jusqu'à aujourd'hui du moins, profitons-en pour signaler un peu ce qui se passe dans les cours d'assises, dans les tribunaux correctionnels et devant les juges civils. L'ordre se rétablit, les traces de nos désastres commencent à s'effacer petit à petit, et la vie civilisée reprend son cours, voici les procès en séparation de corps qui reparassent. Le plus important est, sans contredit, celui que M^{me} la princesse de Beaufrémont intente pour la seconde fois à son mari. Nous avons entendu plaider M^e Allou pour la demanderesse, mais, fidèle à nos habitudes, nous attendrons pour vous donner une idée générale de la cause, que l'avocat du défendeur ait présenté ses moyens. Hélas ! c'était l'année dernière, quand les lugubres nouvelles de la marche des Prussiens commençaient à se répandre, que, remontant la rive gauche de la Loire pour aller de Blois à Chambord, nous admirions, sur le coteau opposé, ce merveilleux château de Ménars, appartenant à M^{me} la princesse de Chimay, mère de M^{me} de Beaufrémont ; et nous nous disions mélancoliquement : comment les chagrins et les soucis peuvent-ils habiter là ! Deux mois après, le château était devenu ambulance, six cents blessés français gémissaient dans ces appartements aux splendides tentures..., et, un peu plus tard encore, les soldats prussiens s'y étaient installés ! M^{me} de Beaufrémont se réfugiait en Belgique, en Angleterre, en Suisse avec ses deux jeunes filles, elle ne revenait à Ménars que pour recevoir le dernier soupir de sa mère, et aujourd'hui elle plaide encore contre M. le prince de Beaufrémont.

L'événement de la semaine qui vient de s'écouler, c'est la comparution de cinq journaux devant la cour d'assises de la Seine, à laquelle, d'après la législation nouvelle, appartient la connaissance des procès de presse. Les gérants avaient à répondre à cette grosse accusation de publication de fausses nouvelles de nature à troubler la tranquillité publique et faite de mauvaise foi. Pour le journal le *Gaulois*, qui avait annoncé des troubles graves à Blois, la circonstance aggravante de mauvaise foi a été écartée par le jury, qui, en outre, a admis l'existence

de circonstances atténuantes ; la cour a prononcé une condamnation à 500 fr. d'amende. A l'audience du lendemain, à propos de la nouvelle d'une insurrection éclatée à Lyon, le jury a rendu un verdict purement négatif en faveur de l'*Univers*, de *Paris-Journal*, du *Gaulois* et de la *Patrie*.

En dehors de ces poursuites, mais à côté, se posait une question pleine d'intérêt pour la presse en général : le changement de juridiction avait-il pour effet d'abroger les dispositions qui interdisent le compte rendu des procès de presse ? Pour l'affaire Lalluyé, personne n'avait hésité, tous les journaux, feuilles judiciaires en tête, avaient bravement inséré le compte rendu, s'appuyant sur cette circonstance que, le plaignant étant fonctionnaire public, la preuve des faits diffamatoires était permise, et que, par conséquent, la publicité des débats était de droit. Mais, dans l'affaire des cinq journaux, la chose était plus douteuse. Cependant, comment faire ? Abandonner son droit, c'est créer un précédent fâcheux, c'est y renoncer pour toujours ; d'un autre côté, se faire poursuivre et condamner pour faire juger la question, c'est bien dur ; naturellement, les journaux politiques cédaient le pas aux journaux judiciaires : « Vous êtes là dans votre élément, « messieurs du Palais, marcher en avant ; c'est votre affaire ! » La situation devenait d'autant plus embarrassante, que les deux journaux judiciaires avaient, chacun de leur côté, publié un article pour démontrer que le droit de publication était incontestable.

Eh bien, ils ont eu le bonheur... non ! le bon goût de savoir se tirer de là : « Nous maintenons le principe, ont-ils dit, mais nous croyons devoir momentanément recourir à son application puisqu'une loi spéciale va être présentée à l'Assemblée nationale ; c'est par respect, par convenance que nous nous abstenons ! Nous verrons bien ce que va décider à cet égard la loi nouvelle !

La Cour d'assises n'a pas du reste à juger que des procès de presse ; il y a pour elle un terrible et sinistre arriéré de crimes à solder. A Paris, on a vu s'asseoir sur le banc un boucher belge nommé Cornet qui a tué son associé tandis qu'ils étaient en train de régler leurs comptes ; l'associé voulut recevoir ; Cornet prétendait qu'il ne devait rien et qu'il ne voulait pas payer ; il tenait son couteau à la main pour remancher sa pipe, et il faut dire que ce règlement de comptes se faisait avec les mots : voleur ! canaille ! etc. Bref ! l'associé eut le malheur de prendre Cornet au collet en criant : je te tiens ! il reçut dans le ventre un coup de couteau dont il mourut quelques jours après. C'est une vie accidentée que celle de Cornet ; boucher en Belgique, il vient en France à la suite des armées allemandes et il fait le commerce un peu avec tout le monde — pas beaucoup avec les Prussiens, dit-il aujourd'hui. — Après la guerre, il est arrêté pour s'expliquer sur sa manière d'établir un compte d'association et il est conduit à Mazas. Il est mis en liberté par les Communeux, puis arrêté par les Versaillais comme insurgé, mené à Satory, puis sur les pontons de Brest d'où il revient pour être jugé. Il a prétendu qu'il avait donné le coup en se débattant et par un mouvement tout à fait involontaire, et ce système lui a réussi : déclaré coupable seulement de blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, et grâce à l'admission de circonstances atténuantes, Cornet n'a été condamné qu'à deux ans de prison.

Puis venait l'affaire du nommé Paris, tailleur de pierre, connue déjà sous le nom d'*affaire de la rue des Feuillantines*. Paris, pour se venger de l'abandon de son ancienne concubine, la femme Verdier, et furieux de ce qu'on lui refusait l'entrée d'un logement dans lequel celle-ci se trouvait avec sa fille et deux autres personnes étrangères, monte dans sa chambre pour y prendre deux objets, un de ces lourds marteaux employés par les tailleurs de pierre et un revolver à six coups. Il redescend, il enfonce la porte, il tire et blesse les quatre personnes ; la femme Verdier reçoit deux balles ; sa fille, qui était enceinte, en reçoit une dont l'extraction n'a pu être faite. La propriétaire est blessée à la joue, et enfin un jeune homme qui se trouvait là, et qui avait refusé de laisser entrer Paris, est blessé dans les reins d'une façon tellement grave qu'il n'a pu venir apporter son témoignage. Les débats ont établi que les regrets, qui

ont exalté Paris jusqu'au crime, portaient surtout sur la privation des honteuses ressources qu'il extorquait à la femme Verdier ; il avait reconnu lui devoir une somme de 660 fr. qu'il lui avait prise sou à sou ; de plus, la conduite de Paris, pendant la Commune n'aurait pas été des plus méritoires. Il se serait vanté d'avoir contribué à la défense de la barricade de la rue du Bac, et d'avoir mis lui-même le feu aux magasins du Petit-Saint-Thomas.

Ici encore il faut remarquer ces rodomontades par lesquelles débute les assassins quand ils sont interrogés immédiatement après leur crime : « Ce que j'ai fait, j'ai voulu le faire ; je ne m'en repens en aucune façon ; je suis heureux d'avoir accompli ma vengeance ; faites de moi ce que vous voudrez ! » Mais quand le danger de la répression apparaît immédiat, quand l'expiation prend cette redoutable formule d'une condamnation à la peine capitale, les fanfarons du revolver et du couteau-poignard deviennent les plus doux agneaux du monde : ils étaient ivres, ils étaient égarés par la colère, par la passion, ils ne voulaient pas tuer ; ils pleurent même quelquefois.

Paris a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme cette autre bête féroce, Mazzoni Bertogliati, l'a été par la cour d'assises de la Savoie séant à Chambéry. Celui-là aussi était un ouvrier, et, à ce qu'il paraît un ouvrier habile. Né à Milan, il avait été plusieurs fois condamné pour vol dans son pays, et il faut remarquer qu'il n'a que 24 ans quand il vient s'asseoir sur le banc des accusés. Ce qu'il a fait ? oh ! moins que rien. Il s'est introduit chez une vieille femme qui autrefois lui avait loué une chambre garnie, et il l'a tuée en la frappant de trente-six coups de couteau, tout cela pour s'emparer d'une somme de huit francs, qu'il a trouvée dans la commode, d'une robe de soie et de quelques menus objets ; puis il est rentré pour laver ses mains sanglantes et pour changer de linge et de vêtements ; puis il a passé une soirée joyeuse, tout fier de montrer des pièces d'argent dans son porte-monnaie. Voilà l'homme qui a débuté par des sourires adressés à sa maîtresse, citée comme témoin, et qui a fini par un *speech* attendrissant aux membres du jury. Il était orphelin, il n'avait pas eu de mère pour le guider, il était entouré de mauvais exemples, il était devenu éperdument amoureux d'une fille qui avait un cœur de pierre, il était sans éducation, il avait succombé... Cela se terminait par une adjuration aux juges de « prendre sa tête. »

Cela se répétait si souvent et devenait si fort, que M. le président fut obligé de lui rappeler qu'il était devant ses juges, et non devant des exécuteurs des hautes œuvres.

Mes lecteurs savent mieux que personne à quel point je trouve fausse et puérile cette perpétuelle accusation lancée contre ce qu'on voudrait bien appeler la littérature moderne, les romans à effet. Aussi ne serai-je pas suspect en disant qu'il faut à tout prix faire disparaître, en l'étouffant sous le ridicule, cette pose des assassins devant leurs juges et devant le public. Je ne puis nier qu'ils empruntent leur rôle aux romans et aux plaidoiries ; mais je tiens à établir cette distinction nécessaire : le criminel pose quand il se défend ; mais ce n'est jamais pour poser qu'il a donné des coups de couteau et fouillé dans une armoire.

Au tribunal correctionnel, toujours, et plus que jamais, la série des fonctionnaires sous la Commune ; il s'est produit aussi quelques causes qui rappellent les héros de Lesage, les aigrefins émérites, les Raphaël, les Scipion, les Camille, les Guzman d'Alfarche. Je vous raconterai, la prochaine fois, ces merveilles de l'escroquerie audacieuse. Quant aux conseils de guerre, sachez bien qu'il va y en avoir huit à Versailles, deux à Rambouillet, deux à Sèvres, deux à Saint-Germain ; total : quatorze, sans compter ceux qui fonctionnent à Lyon, à Marseille, ceux qui vont fonctionner à Cherbourg et à Paris. Vous comprenez bien que l'espace réservé à mon modeste courrier ne suffirait pas à une simple nomenclature des condamnations. Je ne vous citerai donc plus, et encore en quelques lignes, que les noms connus.

Je vous quitte pour aller entendre juger le procès Rochefort. Ah ! depuis plus d'un mois j'ai élu domicile sur la route de Versailles, — pour combien de temps encore, mon Dieu ?

PETIT JEAN.

L'EXPLOSION DE LAON

(Suite et fin)

Grâce aussi à l'initiative bienveillante, aux efforts énergiques et persistants du colonel Alvensleben, qui plaida chaleureusement la cause de la ville et apporta à son secours son témoignage personnel, le duc de Mecklembourg renonça à ses projets de vengeance, et Laon échappa ainsi aux représailles que pouvait lui attirer l'acte de désespoir insensé et coupable du garde d'artillerie Henriot, qui avait mis le feu aux poudres à la citadelle et causé cet immense désastre dont le monde entier va s'occuper.

Revenus de leur première émotion, les citoyens, les fonctionnaires, le préfet en tête, des prêtres, jusqu'à des femmes, relèvent les blessés et les morts; amis comme ennemis reçoivent les mêmes soins dévoués.

Le général Thérémin, retiré de dessous les débris, est transporté à l'Hôtel-Dieu et consigné comme prisonnier.

Le préfet, M. Ferrand, est arrêté aussi et soumis à un premier interrogatoire.

A la violence de la détonation qui ébranle toute la ville, les détenus de la prison de Laon, parmi lesquels se trouvent des condamnés très-dangereux évacués, à la fin d'août de Reims sur Laon, reconnaissent qu'il se passe quelque chose d'anormal dont ils peuvent tirer parti. Au moment où le gardien-chef entre dans leur quartier, ils se jettent sur lui, l'empoignent au cou et veulent l'étrangler pour lui enlever ses clefs. Il résiste. On vient à ses cris, et un poste prussien est appelé pour remettre l'ordre.

Dans l'après-midi, l'autorité prussienne publie un ordre de désarmement. Les citoyens déposent leurs armes à l'hôtel-de-ville.

On commence les travaux de déblaiement de la citadelle. On emporte les cadavres à l'Hôtel-Dieu où ils sont enterrés.

Dans l'après-midi, un premier corps d'au moins vingt mille hommes de cavalerie, hussards, dragons, lanciers, que le matin on avait aperçus massés en avant d'Eppes, arrive sous les murs de Laon. Une partie occupe la ville. Le reste campe dans les faubourgs, sur les routes et le long de la voie ferrée.

Les Prussiens se logent de leur propre autorité dans les maisons de Laon.

La soirée est calme relativement. La ville n'est troublée que par le pas cadencé des patrouilles et par le passages des escouades de travailleurs qui continuent à relever et à transporter les morts et les blessés.

SAMEDI 10. — Un régiment d'infanterie prussienne arrive à Laon.

Les travaux continuent à la citadelle. De nouveaux cadavres sont retrouvés à chaque instant sous les terres et les pierres amoncelées.

Le soir, on enterre avec une certaine solennité les soldats prussiens tués à la citadelle.

Première proclamation prussienne signée par le colonel von Alvensleben.

Continuation de l'enquête sur les causes de l'explosion. Le général Thérémin est interrogé, malgré son état de souffrance.

MERCREDI 14. — Le *Figaro* publie le fameux article : « Laon n'existe plus..... La montagne s'est effondrée. »

Une dépêche de Berlin du 14 erie à la trahison et annonce qu'en représailles du fait de Laon, on a envoyé des bombes sur Metz.

Le *Gaulois* reproduit une lettre d'un mobile accusant le général Thérémin d'avoir fait, par *toquade*, sauter la citadelle.

La presse entière s'empare de la catastrophe de Laon et la raconte avec force mensonges et exagérations.

JEUDI 15. — L'enquête sur l'explosion de la citadelle de Laon est terminée. On dit déjà que le général Thérémin aurait été reconnu innocent et aurait été acquitté par le conseil de guerre. Une lettre de Laon du 17, insérée dans le *Mémorial d'Amiens* du 17,

parle d'une faible majorité de trois voix contre deux.

D'autres lettres de Laon disent aussi, mais par erreur, que M. Ferrand, préfet, aurait été condamné à mort à Reims et qu'il n'aurait dû sa commutation de peine qu'aux instances de l'archevêque M^{sr} Landriot. M. Ferrand n'est pas encore parti pour l'Allemagne. Une lettre d'un curé des environs de Metz chez lequel il a couché, le montrera triste, mais résigné.

Les journaux commencent à connaître le véritable auteur de la catastrophe de Laon. C'est le garde d'artillerie Henriot.

On dit vaguement, dans la ville de Laon, que les Prussiens auraient découvert dans les débris des débris du corps ou tout au moins des vêtements d'Henriot. Des habitants, au contraire, prétendent l'avoir vu s'enfuir un peu avant la catastrophe.

Il est parvenu à Laon un numéro du *Figaro* contenant une lettre calomnieuse du capitaine Véret, du bataillon de mobiles de Laon.

Les officiers de la mobile de Laon retenus jusqu'ici par les nécessités de l'enquête, reçoivent l'autorisation de rentrer dans leurs familles. Avant de quitter Laon, seize d'entre eux signent une protestation qui est adressée au *Figaro*, aux journaux de Saint-Quentin, et sera publiée par les journaux de Laon lors de leur prochaine réapparition.

DIMANCHE 18. — Réapparition du *Courrier de l'Aisne* dont la publication a cessé le 8 septembre. Il contient un article détaillé des événements du 9 à Laon, la lettre du capitaine Véret, la protestation des officiers de la mobile de Laon, et quelques-uns des décrets les plus importants du Gouvernement de la défense nationale.

Il annonce que M. le général Thérémin, dont les blessures paraissent marcher vers la guérison, est toujours prisonnier et gardé à vue à l'Hôtel-Dieu.

On reçoit à Laon, un article du *Glaneur de Saint-Quentin*, daté : dimanche 18, qui, accueillant les calomnies des lettres où des mobiles anonymes accusent les habitants de Laon d'avoir tiré sur eux, a écrit en toute lettres cette phrase dont sans doute ce journal a dû se souvenir et se repentir le jour où Saint-Quentin a livré ses armes : « Laon a non-seulement déposé lâchement ses armes, mais a menacé de les tourner contre ses propres défenseurs. » Disons d'abord que non-seulement les habitants de Laon n'ont pas menacé les mobiles de tirer sur eux, mais qu'ils n'ont cessé de les environner des soins les plus assidus, les plus fraternels, les blessés de l'explosion surtout. Disons ensuite que, sous la pression d'une force majeure, immense, celle que représente une armée entière contre une ville sans défenseurs et sans ressources, Nancy, Épernay, Reims et Laon d'abord, puis Saint-Quentin, Amiens, Rouen, Chartres, Orléans deux fois, Blois, Tours siège du Gouvernement, enfin toutes les villes abandonnées par les soldats français, sont tombées avec la même douleur, avec la même rage, au pouvoir de l'ennemi. Devant une nécessité fatale et commune pour toutes, toutes elles ont subi le même sort, et la honte ne les fiétrit pas plutôt l'une que l'autre.

JEUDI 6. — Funérailles du général Thérémin à Bruyères. Les autorités prussiennes de Laon ont offert avec insistance de rendre les honneurs militaires, ce qui a été refusé par la famille. M. le colonel Petit prononce un discours sur la tombe.

ÉDOUARD FLEURY.

L'EXPOSITION DE LONDRES

Nous avons dû, à notre grand regret, nous borner à donner les points de vue exclusivement français de l'Exposition de Londres.

En toute autre circonstance, nous aurions tenu à faire reproduire par la gravure les différents épisodes de cette grande fête de l'industrie. Mais l'homme propose et... l'actualité dispose.

Nous ne voulons pas pourtant laisser clore l'Exposition anglaise sans offrir à nos lecteurs une vue extérieure d'ensemble du monument et du parc qui vont peut-être bientôt disparaître.

M. V.

L'OURAGAN DE SAINT-THOMAS

Aucune mer connue ne possède un archipel aussi étendu que le vaste groupe des Antilles, ou *avant-iles*, ou pour quelques-uns Indes Orientales, premières terres découvertes par Colomb et dans lesquelles il croyait voir les parties de l'Inde les plus avancées vers l'Ouest.

Les Antilles sont parsemées dans l'échancrure profonde formée par le golfe du Mexique et se composent de 43 îles cultivables et d'une multitude d'îlots plus ou moins stériles. Leur population dépasse trois millions d'habitants, européens, créoles, nègres, métis ou gens de couleur.

Sous le nom de Grandes-Antilles, on range Cuba, Haïti, la Jamaïque et Porto-Rico.

Nos possessions françaises, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, et une partie de Saint-Martin figurent parmi les Petites-Antilles ou îles Caraïbes.

Saint-Thomas, qui appartenait aux Danois, a été cédée en février 1868 aux États-Unis.

On connaît la fertilité et le climat brûlant de ces colonies lointaines, où la pluie règne pendant trois mois et la sécheresse pendant neuf, et où la fièvre jaune sévit presque continuellement; mais on se ferait difficilement une idée des terribles ouragans et des épouvantables raz de marée qui les désolent chaque année.

Saint-Thomas, montagneuse et assez peu cultivée, et ne comptant guère plus de 13,000 habitants est certainement de toutes les petites Antilles celle qui a le plus à souffrir des fièvres et des orages.

Le 21 août dernier, un ouragan s'abattait encore sur cette île infortunée, renversant les maisons et dévastant tout sur son passage.

La veille, vers une heure, un fort vent soufflait de l'est; changeant ensuite de direction il souffla avec violence du nord, jusqu'à midi; alors il se changea en un terrible ouragan.

Il sauta ensuite au nord-ouest et se déchaina jusqu'à 5 heures, P. M.; il se fit alors un calme qui dura jusqu'à 6 heures.

A cette heure là la tempête recommença, balayant l'île du sud au nord. Cependant, elle ne dura pas aussi longtemps que les premières fois et ne fut pas aussi violente.

Immédiatement après l'ouragan, un grand vent s'éleva pendant plusieurs heures dans la direction du Sud et du Sud Ouest.

Durant l'ouragan de l'après-midi, plusieurs secousses de tremblements de terre venaient encore augmenter la terreur des habitants qui entendaient au-dessus de leurs têtes les toits se briser, tandis que les fondations s'ébranlaient sous leurs pieds.

Des centaines de maisons ont été enlevées et transportées au loin; 6000 personnes sont sans abri et sans pain, et près de 150 personnes ont été tuées ou blessées par les maisons que le vent a renversé sur elles, ou par les briques, les tuiles et les arbres déracinés par une tempête dont la vitesse devait atteindre quarante lieues à l'heure.

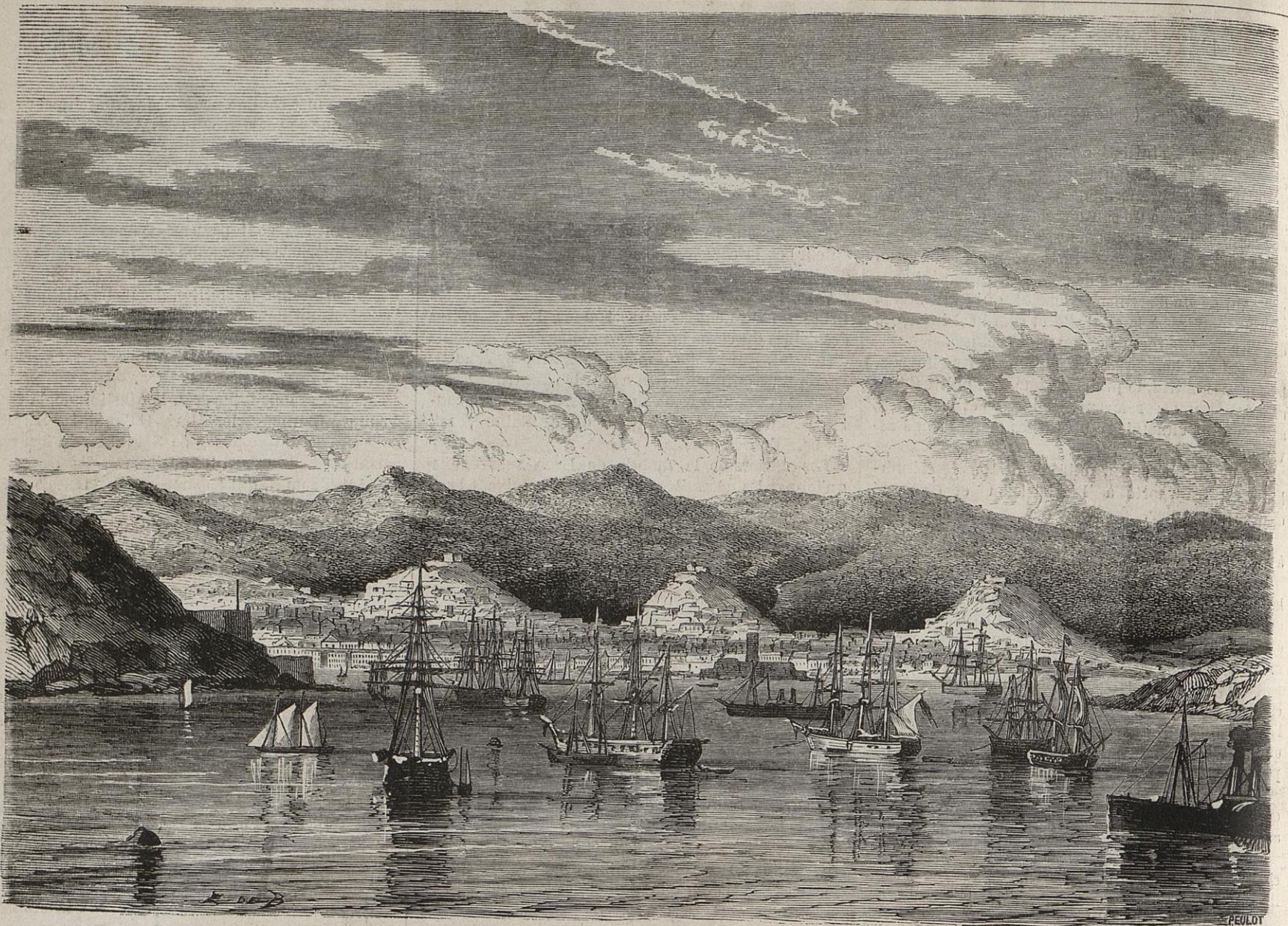
Trois navires ont été jetés à la côte. Un trois-mâts anglais a coulé à l'entrée de la baie; personne n'a péri. Le paquebot *Ville de Saint-Nazaire* a pu étaler. Le paquebot *Sonora* a échoué sans avaries sérieuses.

Le quart de la ville, la partie Est, est complètement détruit. L'église catholique et l'hôpital sont en ruines. Trente cadavres ont été retirés des débris. On continuait encore les fouilles lors du dernier courrier que nous avons reçu de la Louisiane et l'on constatait déjà d'immenses pertes. Le commerce du port de Charlotte-Amélie, la capitale, est cruellement éprouvé.

La tempête a aussi grondé à Porto-Rico; mais la ville n'a pas souffert.

V.-F. M.

M. HAMILTON vient d'ouvrir un nouveau cours d'anglais, à 9 heures du soir, rue Chabanais, 8.



PETITES-ANTILLES. — L'île Saint-Thomas ravagée par l'ouragan du 21 août 1871. — (Dessin de M. de Bérard.)

ÉCHECS

Solution du problème n° 381.

- 1. F pr. P
- 2. T pr. P
- 3. D 3 FD ou P 3 R, échec et mat.

(1)

- 3. D ou T, échec et mat.

(A)

- 2. D pr. C, échec
- 3. F 5 F ou pr. P, échec et mat.

(B)

- 2. D 5 F, échec
- 3. C, mat.

Solution du problème n° 382.

- 1. C de 4 T à 6 C
- 2. D 8 T
- 3. C 7 F ou T 7 D ou D 8. CD, suivant le coup joué par les Noirs, échec et mat.

Solutions justes du problème n° 380 : MM. E. de Saint-Poult; Quéval, à Fauville; café Divans, à Limoges; A. Deberly, à Moulins; Stiennon de Meurs, à Liège; docteur A. Lafont; E. Frau, à Lyon; L. de Croze, à Marseille; E. Prevot; Marie, au Gros-Cailou; Oudart, à Vitry-le-Français; N. Raynal, à Lille; café Lebeau, à Angers; Gerardeaux, à Valenciennes; les habitués du café des Arcades, à Gand; D. Mercier, à Argelliers; cercle de l'Industrie, à Montauban; café Bailloul, à Douai; J. de la Mazonère, à Pau; le comte d'Orfengo; Julian Reiguera, à Madrid; le Turco de Poissy; café Mouton, à Evreux.

Solutions justes du problème n° 381 rectifié : MM. L. de Croze, à Marseille; E. Frau, à Lyon; Stiennon de Meurs, à Liège; J. Planche; le comte d'Orfengo; N. Raynal, à Lille.

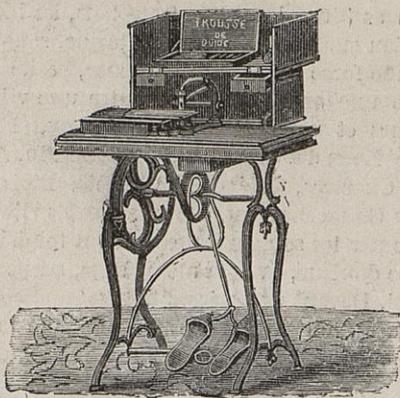
MALLES DE VOYAGE

Au dépôt central de la FABRIQUE MOYNAT, 2 et 4, place du Théâtre-Français, derrière les omnibus d'Auteuil. **30 0/0 meilleur marché** sur toutes les maisons de détail de Paris. — Solidité, légèreté.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

LE RÉPARATEUR AU QUINQUINA

rend progressivement aux cheveux et à la barbe leur couleur primitive. Envoi f° de la broch., 41, r. de Trévise.



LA SILENCIEUSE

Machine spéciale pour la famille, avec les derniers perfectionnements. — Le PRESSEUR GRADUÉ à spirale pour coudre toute espèce d'étoffe avec la même perfection, etc. — Envoi du prospectus et des échantillons de coutures variées en s'adressant à M. Bourdin, agent responsable, 43, rue de Richelieu. — Aucune succursale, aucun dépôt. — Expédition directe franco de port et d'emballage, instruction illustrée de 50 figures. — garantie 5 ans.

CAISSE GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, 56, rue Laffitte, à Paris; PRÊTS ET AVANCES sur titres; PAYEMENT DES COUPONS français et étrangers; ORDRES DE BOURSE, au comptant et à terme; VENTE A CRÉDIT de toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, payables par à-comptes mensuels. — Droit aux tirages, aux chances de remboursement et à la totalité des intérêts, moyennant un minime versement.

(On demande des agents dans toutes les localités.)

LA CAISSE GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE

56, rue Laffitte, à Paris

Prévient sa clientèle qu'elle reçoit seule, dès à présent, sans frais, toute souscription pour le nouvel emprunt de la ville de Paris, qui va s'émettre incessamment, et dont la prime varie déjà de 12 à 15 fr. par titre.

Adresser trente fr. par obligation au Directeur, par lettres chargées, mandats-poste, bons sur Paris ou valeurs cotées à la Bourse de Paris.

Toutes les sommes versées sont productives d'un intérêt de 6 p. 100 l'an jusqu'au jour de l'émission. Maison spécialement recommandée.

SURDITÉ, BRUITS

DANS LES OREILLES 6,800 malades depuis 45 ans; D^r GUÉRIN, rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1 h. à 3 h. Traite par corresp. Guide 2 f.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

Petit à petit, Paris rattrapera son ancien aspect.

PARIS. — IMPRIMERIE POUJIN, 13, QUAI VOLTAIRE.